NUMÉRO 4

Vivre à auch

Magazine municipal d'information
JANVIER 2010

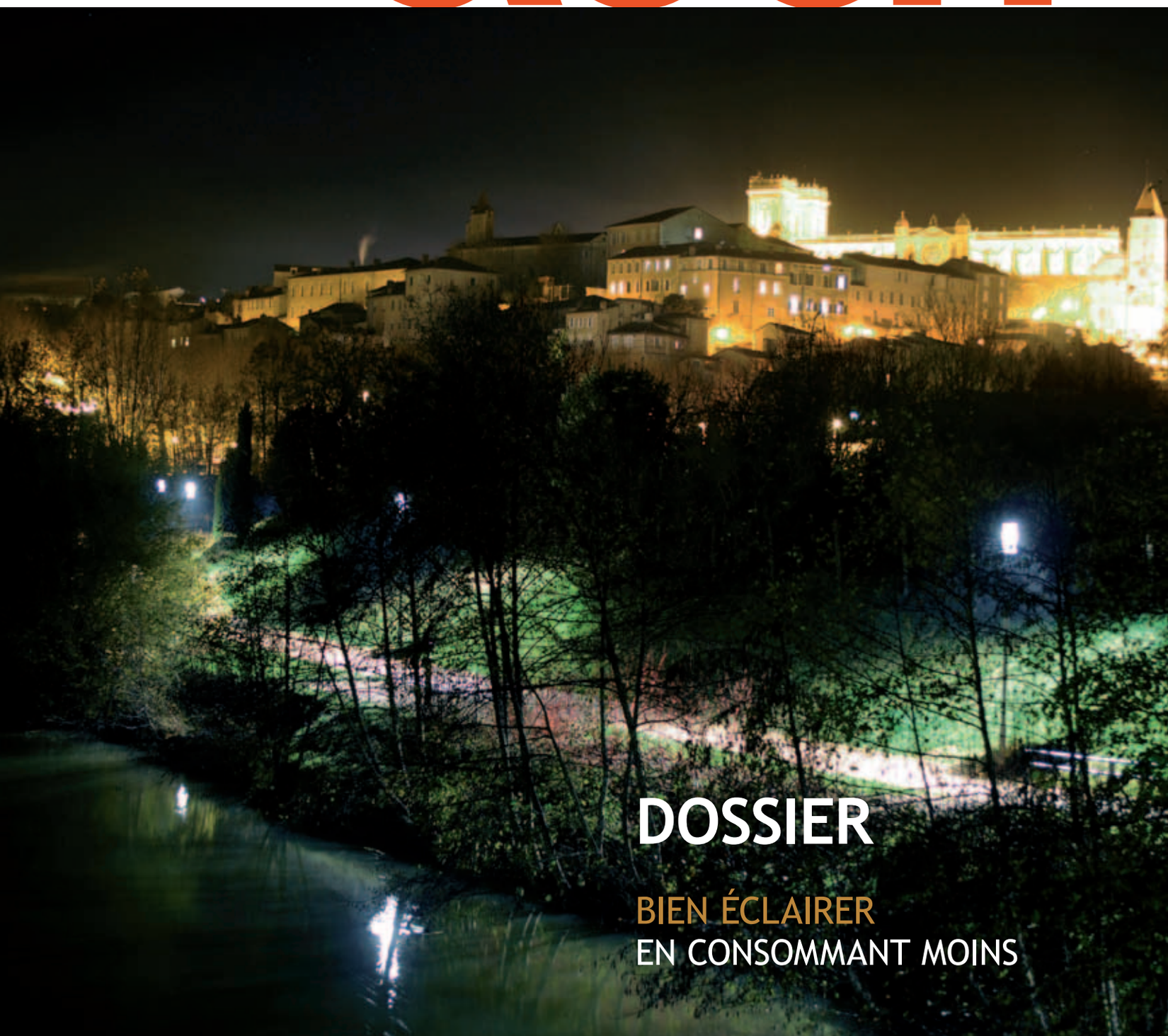

DOSSIER

BIEN ÉCLAIRER EN CONSOMMANT MOINS

AUCH
La Gascogne au cœur

RELANCE ÉCONOMIQUE
Auch a rempli son contrat

ÉDUCATION
Destination Réussite dans deux écoles

Avec ce numéro de Vivre à auch
Un exemplaire du nouveau DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Hôtel de ville,
Place de la Libération
BP 321
32007 Auch Cedex
Tél. 05 62 61 66 00
Accueil du public
du lundi au vendredi
de 8h à 16h30.

ACCUEIL
Hôtel de Ville
1 place de la Libération
Tél. 05 62 61 66 00

ETAT-CIVIL / IDENTITÉ
ÉLÉCTIONS / RECENSEMENT
1, place de la Libération
Tél. 05 62 61 65 77

COMMUNICATION
8 rue Joseph Chénier
Tél. 05 62 64 12 10

LOCATION DE SALLES
HORS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
1 place de la Libération
Tél. 05 62 61 65 66

EDUCATION
AFFAIRES SCOLAIRES
10-12 rue Guynemer
Tél. 05 62 61 42 60

CENTRES DE LOISIRS
10-12 rue Guynemer
Tél. 05 62 61 42 63

SERVICES TECHNIQUES
Rue Pagodéoutès
Accueil : Tél. 05 62 61 21 60

VOIRIE - RÉSEAUX DIVERS
EAU ET ASSAINISSEMENT
Rue Pagodéoutès
Tél. 05 62 61 21 50

URBANISME
ENSEIGNES PUBLICITAIRES
Rue Pagodéoutès
Accueil : Tél. 05 62 61 21 40

HYGIÈNE ET SECURITE PUBLIQUE
Rue Gambetta
Tél. 05 62 61 21 64

ENCOMBRANTS / DÉCHETS VERTS
Location benne
Rue Amiral Bugard
Tél. 05 62 61 21 00

COLLECTE DECHETS MENAGERS
ENVIRONNEMENT
Rue Amiral Péphau
Tél. 05 62 61 21 04

DÉCHETTERIE
Château Lamothe
Tél. 05 62 61 04 47

LOGISTIQUE MANIFESTATIONS
Rue Amiral Bugard
Tél. 05 62 61 21 10

DROITS DE PLACE
11 Quai Lissagaray
Tél. 05 62 60 29 40

CAMPING MUNICIPAL
ÎLE SAINT MARTIN
Tél. 05 62 05 00 22

PARKING BAYLAC
Allée Baylac
Tél. 05 62 05 74 70

CIMETIERE
1 impasse de la Tranquilité
Tél. 05 62 05 64 60

SPORTS
Complexe du Mouzon
05 62 61 64 95

PISCINE MUNICIPALE
Complexe sportif Patrice Brocas
Tél. 05 62 61 21 32

BIBLIOTHÈQUE-MUSICOTHÈQUE
12 place Saluste du Bartas
Tél. 05 62 05 64 70

ECOLE DE MUSIQUE
42 Ter Boulevard Sadi Carnot
Tél. 05 62 05 78 79

MUSÉE DES JACOBINS
4 place Louis Blanc
Tél. 05 62 05 74 79

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU GRAND AUCH
1 rue Darwin
Tél. 05 62 60 40 10

CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
Rue Pasteur
Tél. 05 62 60 61 40

OFFICE DE TOURISME
1 rue Dessoles
Tél. 05 62 05 22 89

PAYS D'AUCH
1 rue Darwin
Tél. 05 62 60 64 93

www.mairie-auch.fr

Les principales délibérations des trois dernières séances du conseil municipal en 2009.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22/10/09

■ L'étude d'un Plan communal de désherbage va être lancée. Il s'agit de réduire l'emploi des produits chimiques et de développer des méthodes alternatives.

■ La Ville d'Auch adhère à l'Association de Défense de la RN21 dont l'un des objectifs est de veiller au respect du programme de mise en sécurité de cette route accidentogène, prévu par l'Etat sur les 6 années à venir. Cette adhésion va dans le sens des enjeux importants de la commune : désenclavement, amélioration des liaisons RN 124 et 21 et contournement Est de la ville.

■ Une subvention a été demandée au Fonds Régional de Restauration et d'Acquisition des Bibliothèques suite à l'achat des 4 premiers numéros des «Cahiers de la Libération». Le n°1 de ce journal clandestin avait été imprimé à Auch, le 25 septembre 1943 à l'Imprimerie Moderne. Il comprenait la première édition du « Chant des Partisans » de Maurice Druon et Joseph Kessel.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/11/09

• Une autre subvention a été demandée au même Fonds Régional suite à l'acquisition du manuscrit n°95, «Recueil de partitions de motets», d'Augustin Daignan du Sendat qui fut maître de chapelle en la cathédrale Sainte-Marie d'Auch au XVIIIe siècle.

• Une convention de partenariat financier a été signée entre la Ville d'Auch et l'Etat, la Région et le Département du Gers dans le cadre du subventionnement de la première phase du chantier de l'escalier monumental (2009-2011).

• Les associations qui avaient participé aux «Dimanches Sportifs» entre mai et juillet dernier ont été dotées de subventions.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14/12/09

• La Ville a demandé une subvention de 270 000 € auprès de la Région pour le financement de la première tranche des travaux de requalification de la Place de la Libération.

• Le coût prévisionnel de la construction du Centre d'Innovation et de Recherche Circassien (CIRC) a été fixé à 5 664 000 €.

• Une parcelle non-bâtie, située au lieu-dit « Au Bataillé», a été achetée par la Ville qui sera ainsi propriétaire de la totalité de l'emprise de l'avenue F. Mitterrand qu'elle intègrera dans le domaine public communal en prévision de réalisations futures.

Vivre à Auch - N°4 - Janvier 2010 - Magazine d'information édité par la mairie d'Auch. Tirage :13 000 exemplaires - Directeur de la publication : Franck Montaugé - Rédacteur en chef : Pierre-Yves Sarrat - Conception maquette : ICOM - Service Communication : rédaction (Pierre-Yves Sarrat, Cyril Champel), mise en page (Nicole Forès) - Impression : Imprimerie BCR Gimont - Imprimé sur papier 100 % recyclé - Crédit photos : Ville d'Auch - Photos couverture et dossier : Patrick Dehan.

Franck Montaugé
Maire d'Auch

Au nom de l'ensemble du conseil municipal
et en mon nom personnel, je vous présente mes vœux
de bonne et heureuse nouvelle année, pour vous-même,
votre famille et tous ceux qui vous sont chers.

En 2010, Auch va franchir une nouvelle étape
de son développement. La métamorphose de la ville
va se poursuivre et au fil de l'avancée des chantiers
nous la trouverons plus belle à voir,
à vivre et à faire connaître.

Face à la crise que notre pays traverse et qui n'épargne pas
certains d'entre nous pour lesquels j'ai une pensée
particulière, dans un contexte incertain de réformes
de l'organisation territoriale et de la fiscalité locale,
notre volonté de construire l'avenir de notre territoire,
au service de tous nos concitoyens, reste intacte.

Dans le cadre de nos engagements de mandat,
nous mènerons à bien les projets d'aménagement urbain
et de développement économique engagés les années
précédentes. Qu'il s'agisse par exemple d'accueil pour nos
enfants les plus jeunes, d'encadrement de nos écoliers,
d'aide à domicile pour nos aînés, de vie associative
ou de propreté de nos rues, nous aurons toujours à cœur
de produire des services qui répondent à vos attentes.

Ce n°4 de « Vivre à Auch » illustre ces propos et vous
pourrez découvrir au fil des pages la modernisation
informatique des services de la bibliothèque,
la mise en place de conteneurs enterrés pour la propreté
de nos rues, le dispositif d'accompagnement de jeunes
élèves à la lecture et à l'écriture, le plan lumière
qui va nous permettre de diminuer nos consommations
d'électricité dans le cadre de l'Agenda 21, et bien d'autres
projets qui contribueront à faire évoluer notre ville,
à votre service.

Je vous souhaite une bonne lecture
et vous renouvelle mes meilleurs vœux pour l'année 2010.

ENVIRONNEMENT .....p. 4
• Trois nouveaux conteneurs enterrés

DEVELOPPEMENT DURABLE p. 6
• Le Vélo à Assistance Electrique
• 3 questions à Jean Falco

DOSSIER /.....p. 7
ECLAIRAGE PUBLIC
• Le remplacement de 850 points lumineux
• La mise en lumière des berges
• Des illuminations de Noël basse consommation

LOGEMENT.....p. 10
• 5e OPAH à volet énergie

SÉCURITÉ.....p. 11
• Le DICRIM
• Le point sur le Plan Communal de Sauvegarde

URBANISME .....p. 12
• Le PLU

FINANCES.....p. 13
• Bilan du Plan de Relance

TRAVAUX.....p. 14
• Escalier Monumental
• Rue du Bourget
• Raccordement Auch-Pavie
• Place de la Libération
• Accessibilité Hôtel de Ville et Théâtre
• Gymnase et plateau Pardailhan
• Barrage St Martin et Ribère

COMMERCE DE PROXIMITE p. 16
• Dynamisme du commerce de centre ville

PROCHE DE VOUS.....p. 17
• Journée continue au Service Population

CULTURE.....p. 18
• La bibliothèque se dote d'un volet Portail Documentaire
• Abécédaire de l'histoire locale

MANIFESTATIONS.....p. 20
• CIRCA : le bilan
• Le projet CIRC dévoilé

EDUCATION.....p. 22
• Destination Réussite

ENFANCE.....p. 23
• Auch Ville Amie des Enfants

ACTUALITES.....p. 24

TRIBUNE.....p.26
• Expression politique

Collecte des déchets

Sur la bonne voie du tri

TROIS NOUVEAUX CONTENEURS ENTERRÉS ONT ÉTÉ INSTALLÉS DANS LE CENTRE HISTORIQUE. APRÈS DE PREMIERS RÉSULTATS ENCOURAGEANTS, LA VILLE D'AUCH POURSUIT SON ACTION POUR UNE COLLECTE PLUS PRATIQUE, PLUS PROPRE ET PLUS EFFICACE.

Compostage individuel

La Ville d'Auch et Trigone vous apportent la solution pour réduire votre production de déchets : le compostage individuel.
Pour une participation de 10 €, Trigone met à votre disposition un Kit complet pour réaliser votre propre compost à domicile : un composteur en plastique 100% recyclé, un bio-seau de cuisine, un mélangeur et le guide du compostage.
Tél 05 62 61 25 15

Le verre en hausse

L'installation de conteneurs enterrés dans le centre historique a contribué à faire augmenter de 3% le tonnage de verre collecté sur l'ensemble de la commune, le total atteignant 550 tonnes en 2009.
Afin de conforter cette tendance à la hausse, la Ville poursuit sa réflexion sur l'extension de son parc de conteneurs à verre, de nouvelles bornes ayant déjà été installées cette année comme à proximité de la résidence Pasteur. La Ville d'Auch a aussi fait l'acquisition de 5 colonnes à verre sur roulettes, qui devraient être utilisées à l'occasion de manifestations.

Et de trois qui font cinq ! Après la rue Dessoles et la place Ledru-Rollin en 2008, **les rues Baudin, Alem Rousseau et de la Convention** ont accueilli en fin d'année des points de collecte enterrés. Ils regroupent des conteneurs pour les ordures ménagères, les emballages ménagers et le verre (uniquement rue Baudin).
Dans le cadre de sa politique environnementale, la Ville d'Auch étend donc l'installation de ce nouvel équipement pour faciliter la collecte des déchets dans les artères du centre historique, d'un accès peu commode pour les véhicules de collecte. La suppression du passage du camion-benne est d'ailleurs une des nombreuses améliorations apportées par **ces « poubelles invisibles » dont l'efficacité est, elle, bien visible** : disparition des mauvaises odeurs, des sacs poubelles qui traînent déchirés, des entassements de déchets et **une accessibilité à toute heure** de ces sites qui sont nettoyés et surveillés régulièrement.

Trier et composter, deux gestes importants : ces déchets sont recyclés et valorisés au lieu de prendre la direction du centre d'enfouissement.

D'AUTRES SITES CETTE ANNÉE

En amont de la mise en service le 19 décembre dernier, des agents municipaux ont expliqué tous ces avantages aux riverains de chaque point de collecte, dont le périmètre d'action est de 80 à 100 mètres. Les habitants se sont aussi vus remettre **un « mode d'emploi » et des sacs de pré-collecte** à la place des sacs jaunes. Les commerçants, quant à eux, bénéficient également de la collecte des cartons trois fois par semaine (mardi, jeudi et samedi).
Leur effort écologique, conjugué à celui des riverains qui ont adopté de bonnes habitudes d'apport volontaire, encouragent bien sûr la Ville d'Auch à poursuivre dans cette voie d'optimisation de la collecte. De nouvelles installations place Denfert Rochereau, place Betclar et rue Dausmenil sont d'ailleurs prévues en 2010.
En attendant, le succès des conteneurs enterrés actuels constitue une nouvelle preuve **qu'ensemble, nous devons et nous pouvons mieux trier pour réduire les déchets destinés à l'enfouissement** et ainsi œuvrer en faveur de la protection de notre environnement ■

Afin d'optimiser ce service de collecte et de tri des déchets en cœur de ville, la Ville d'Auch a fait l'acquisition d'un camion pour vider régulièrement les conteneurs enterrés. Ce véhicule de dernière génération est équipé d'un système de pilotage de la grue à distance qui permet à l'agent d'avoir une meilleure visibilité lors de l'opération.

LE VÉLO À ASSISTANCE ELECTRIQUE EST UN MODE DE DÉPLACEMENT ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE. L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER... SURTOUT POUR AVALER LES CÔTES SANS EFFORT.

A découvrir

J'ai testé pour vous le VAE

A première vue, le Vélo à Assistance Electrique n'est guère différent d'un vélo normal. Tout juste remarque-t-on la présence, derrière le tube vertical, d'**une batterie au lithium de 10 Ampères** qui ne tarde pas à produire ses effets. Dès les premiers tours de roues, le capteur de mouvements dans le pédalier déclenche l'assistance qui procure un sentiment de facilité que j'ai juste le temps d'apprécier avant de rejoindre la rue Gambetta puis la rue de Lorraine.
Dans la descente, j'actionne les freins à plusieurs reprises, ce qui a pour effet de couper la batterie. L'assistance, gérée par un contrôleur, est ainsi stoppée automatiquement lorsque la vitesse atteint les 25 km/h. Rejoignant une route plus plane, je retrouve ma précieuse assistance électrique **dont je peux réguler l'intensité** en même temps que je choisis mon plateau, comme sur un vélo classique.

UNE IMPRESSION D'AISANCE

Juste le temps de recharger mes batteries, mais pas celle du VAE qui ne se recharge pas en roulant, et j'attaque la montée de la Route de Toulouse. L'assistance se déclenche aussitôt et **le moteur démultiplie les pressions exercées sur la pédale,** me faisant presque oublier le changement de relief. Quelque peu grisé par cette impression d'aisance, j'accélère en perdant de vue que l'objectif du VAE n'est pas d'aller plus vite mais de faire moins d'efforts. Sur le chemin du retour, je jongle entre les vitesses et le niveau d'assistance. De cette gestion, mais aussi du poids du cycliste et de la configuration du terrain, vont dépendre **la durée d'autonomie** - estimée entre 40 et 60 km - d'une batterie qui se recharge très facilement. Revenu dans la rue Dessoles, je suis pleinement convaincu des avantages de **ce mode de déplacement tout aussi pratique** (fini le casse-tête pour se garer), que rapide - bonjour les raccourcis - accessible à tous, écologique et économique, le VAE revenant à 1 € pour 1000 km parcourus.
L'essayer, c'est l'adopter et oublier sa voiture... sans forcer ! ■

INFO +

CYCLO WATT 32
Vélos à Assistance Electrique à la vente et à la location
20, rue Dessoles
Tél. 05 62 07 62 97

Dernière ligne droite pour Auch Agenda 21

De nombreuses propositions d'actions ont émané de la dernière réunion publique organisée avant l'été. Elles ont fait l'objet, ces derniers mois, d'une analyse par les services de la Ville pour en étudier la faisabilité technique, le coût, la concordance avec les finalités de Développement Durable ainsi que les populations concernées par chacune d'entre elles. Cette méthodologie, indispensable à la priorisation des actions, a pour objectif de structurer le futur Agenda 21 local selon les 5 axes stratégiques : Auch, Ville à Vivre - Projet Urbain ; Auch Ville attractive - Développement Economique ; Auch Ville exemplaire - Environnement ; Auch Ville solidaire - Mieux vivre ensemble et Auch Ville d'Excellence - Rayonnement culturel, sportif et associatif.
Les citoyens et les partenaires qui ont suivi les premières étapes seront bientôt invités à participer à la finalisation de la démarche, dans la perspective de soumettre l'Agenda 21 de la Ville d'Auch au vote du Conseil Municipal au premier semestre 2010.

3 questions à... Jean Falco, conseiller chargé de la mise en place de l'Agenda 21

« Vivre à Auch » : La question des déplacements urbains est plus que jamais au cœur de la réflexion de l'équipe municipale ?
Jean Falco :
« Oui et nous avons réaffirmé notre volonté d'aller vers la fin du « tout voiture » dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21 communal mais aussi la révision du Plan Local d'Urbanisme. Le projet de réaménagement de la Place de la Libération, avec une gestion fine de l'espace dédié à la voiture, en est aussi un parfait exemple. »

VAA : Comment réduire la place de la voiture en ville ?
J.F. : « En premier lieu, les Auscitains ne délaisseront leur véhicule que si on peut leur proposer une offre de transports en commun importante, performante et à des tarifs abordables. Car agir pour l'environnement, c'est aussi voyager ensemble ! »

VAA : Un meilleur équilibre entre les différents modes de transport, c'est aussi le développement des déplacements doux (à pieds, à vélo...) ?
J.F. : « Ils participent en effet à la réalisation de cet objectif environnemental au niveau local. C'est pourquoi ils doivent être favorisés. Une réflexion sur la place du vélo en cœur de ville a été engagée et dans un premier temps, nous favorisons la cohabitation entre les voitures, les piétons et les cyclistes dans nos aménagements de voirie, comme le démontre la rue du Bourget. »

Bien éclairer en consommant moins

La Ville d'Auch a procédé au remplacement de 850 points lumineux énergivores dans le cadre de son plan général d'éclairage. Cette opération, en adéquation avec la politique municipale en matière de développement durable, illustre parfaitement la volonté de mettre en place un éclairage de qualité, générant des économies d'énergie. L'utilisation de lampes basse consommation pour la mise en lumière des berges du Gers et les illuminations de Noël, est aussi la preuve de cet effort écologique. Il s'accompagne d'une intégration au paysage urbain de cet éclairage moderne et respectueux de l'environnement.

Près de 5000 points lumineux, d'âges bien sûr très hétérogènes, sont implantés sur l'ensemble du territoire communal. Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle, la Ville d'Auch a choisi de remplacer prioritairement ceux qui sont dotés de systèmes « énergivores », en tenant compte des évolutions futures de la législation qui imposeront de changer les matériels équipés de lampe à vapeur de mercure.
Les nouveaux luminaires installés sont dotés d'un système d'éclairage de dernière génération qui permet, avec une puissance électrique consommée divisée par deux, d'obtenir un éclairage de qualité similaire. **Ainsi, un dispositif lumineux boule à vapeur de mercure consommant 150 W a été remplacé par un dispositif à iodure métallique consommant 73 W.**
Basse consommation, cet éclairage est aussi plus propre et permet de réduire ce qu'on appelle « la pollution lumineuse ». Ces fameuses « boules » ont un rayonnement sphérique qui propage aussi le flux lumineux vers le ciel. Grâce au nouveau dispositif et à des réflecteurs efficaces, **la perte de lumière est réduite et l'éclairage est entièrement orienté vers le cheminement piétonnier et la voirie.**

LE QUARTIER DU MOURROUSSIN COMME RÉVÉLATEUR

Ainsi, 850 dispositifs gros consommateurs d'énergie ont fait place à des systèmes basse puissance, dans une centaine d'artères auscitaines.
Cette opération de grande ampleur a concerné prioritairement **les rues dans lesquelles les points lumineux étaient les plus anciens et donc les plus gourmands.** Et dans la mesure du possible, la Ville d'Auch a voulu traiter des rues entières afin de préserver l'homogénéité de l'éclairage installé.
Cette tranche 2009 du plan communal de remplacement des luminaires a notamment englobé le quartier du Mourroussin. Plus de 60 points lumineux, majoritairement des ballons fluorescents gros consommateurs de puissance électrique (toujours les fameuses « boules »), ont été remplacés par de nouveaux dispositifs dotés du système à iodure métallique.
Cette opération a entraîné une baisse de la puissance installée de 11,5 kW à 6 kW.

Dans le quartier du Mourroussin, les point lumineux «boules» à mercure ont été remplacés par des dispositifs à iodure métallique consommant deux fois moins d'énergie.

Quel système de commande pour l'éclairage public ?

Le système de commande de l'éclairage public auscitain est géré par ERDF. Un programme, intégrant les horaires astronomiques de lever et coucher du soleil qui changent tous les jours selon les saisons, détermine l'allumage et l'extinction des lampes. Lorsque le ciel s'assombrit, une cellule photoélectrique installée au siège départemental d'ERDF (en basse ville) peut déclencher l'éclairage dans une plage d'une heure avant et après cet horaire astronomique.
Le système fonctionnant de façon synchronisée sur l'ensemble de la commune, il peut arriver que du brouillard en basse ville entraîne l'allumage dans ce secteur mais aussi en haute ville… où le ciel est dégagé. Une situation qui a quelquefois pu surprendre des riverains.

Ce chantier était aussi destiné à prendre en compte le problème des ophones dans ce quartier. Ces insectes étaient attirés par la lumière et remontaient sur les façades des riverains.

RÉFLEXION SUR LE PLAN D'ÉCLAIRAGE

Le Mourrousin est le parfait révélateur de la volonté municipale de concilier éclairage de qualité et économies d'énergie.
Cette prise en compte de la dimension environnementale dans la rénovation de l'éclairage public motive une action pluriannuelle et comme le confirme Christian Laprébende, maire adjoint chargé des Grands Travaux, « **un effort important est d'ores et déjà prévu dans le budget 2010 en faveur de cette politique** qui devrait permettre à l'avenir le traitement de 150 à 200 points lumineux par an ».
Une nouvelle preuve de la volonté de la Ville d'Auch, grâce à de nouveaux matériels modernes et s'intégrant parfaitement au paysage urbain, de bien éclairer en consommant moins ■

La solution LED pas encore prête

Les essais réalisés par les Services Techniques sur des dispositifs équipés de diodes électroluminescentes (LED) pour l'éclairage public ont permis de constater que beaucoup d'entre eux, en dépit d'une faible consommation et d'une longue durée d'éclairage, ne présentent pas des performances d'éclairage similaires au matériel à remplacer.
La solution LED n'est donc pas encore prête pour l'éclairage public mais elle pourra être utilisée ponctuellement pour l'illumination d'arbres ou de monuments.

Un éclairage plus esthétique dans la rue de Metz

Le remplacement des luminaires intégrait une notion de mise en valeur esthétique de l'éclairage dans certains secteurs. Celle-ci est particulièrement évidente en haute ville : rue de Lorraine, rue du Bourget – dans le cadre d'une vaste opération de voirie – ou rue de Metz, comme le démontrent ces deux photos.

Avant : Une potence, fixée à la façade, servait de support aux réseaux aériens EDF et d'éclairage dont les câbles étaient particulièrement visibles. Synonyme de pollution visuelle et d'une certaine dangerosité, cette potence déportait les réseaux à l'aplomb des trottoirs.

Après : Les potences et les réseaux « à nu » ont été enlevés, remplacés par des réseaux torsadés en façade. Les nouveaux luminaires ont aussi été installés sur les façades avec l'accord des propriétaires, encouragés par cette mise en esthétique à entreprendre un éventuel ravalement de leur façade.

LA PROMENADE CLAUDE DESBONS S'EST TRANSFORMÉE EN LIEU DE BALADES MATINALES ET NOCTURNES, AMENANT LE VISITEUR DU SOIR À DÉCOUVRIR DE NOUVELLES IMAGES DE SA VILLE SOULIGNÉES PAR UN ÉCLAIRAGE D'AMBIANCE FAIBLEMENT CONSOMMATEUR.

Une promenade lumière

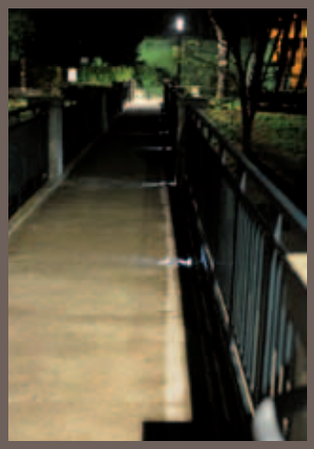

Répondant à la demande de nombreux usagers (promeneurs à pied, à vélo…), la Ville a souhaité que la promenade Claude Desbons soit éclairée le soir et le matin, prolongeant ainsi la durée d'utilisation. La volonté municipale était de **concilier l'amélioration de la visibilité, et donc la sécurité des déplacements, avec la dimension esthétique** en installant un éclairage d'ambiance conçu par la société muretaine « R.I.C. Autan des lumières ». Il s'agissait de créer « une promenade lumière », sur laquelle les usagers sont invités à entrer en passant entre deux colonnes lumineuses cylindriques installées à chaque accès des berges.

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Les dispositifs ont été implantés afin de créer **différentes scènes lumineuses,** dans le cadre d'un projet remplissant le

« L'éclairage des berges a été réalisé en redéployant l'énergie économisée par la mise en place d'équipements d'éclairage public dernière génération dans d'autres secteurs de la ville. »

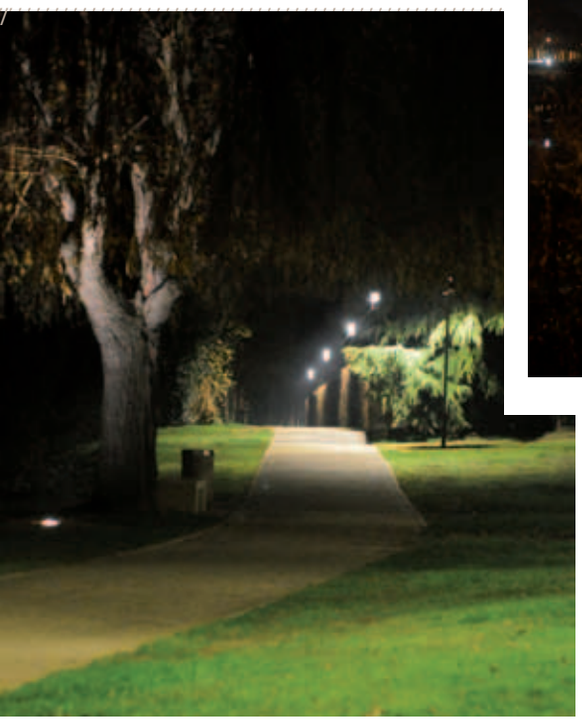

cahier des charges fixé par la Ville : des systèmes lumineux qui, par leur design et leur hauteur, **s'intègrent avec discrétion dans le paysage.** Un éclairage « blanc chaud » qui respecte les couleurs diurnes et notamment celles des végétaux et **l'amélioration du confort visuel** avec un effort particulier sur les secteurs où les Auscitains aiment à s'arrêter comme la prairie du Pont de la Treille.
Des jeux de lumière spécifiques ont été conçus tout au long du parcours, notamment pour la mise en valeur architecturale des ouvrages (comme les vannes d'eau) et d'éléments du patrimoine (comme l'église St Pierre) qui jalonnent les berges.
Dans la partie centre ville, l'éclairage a été surélevé et les mâts sur les passerelles ont été déposés. La ville et son patrimoine peuvent ainsi se refléter **dans l'eau du Gers dont l'effet miroir est augmenté** par le nouvel éclairage des berges

Un coût énergétique optimisé

La mise en lumière des berges du Gers est basée sur un nombre de luminaires optimisé, des niveaux de puissance adaptés et l'emploi de dispositifs peu dépensiers en matière d'énergie : lampes à iodure métallique basse consommation pour les mâts, réglettes lumineuses longue durée et spots LED pour les éclairages spécifiques. La puissance totale installée se limite à 14 kW avec un coût de fonctionnement de 60 centimes d'euros par heure soit un total d'environ 800 € par an.

Soir et matin

En cette période hivernale, les berges du Gers sont allumées le soir à partir du coucher du soleil jusqu'à environ 22h30.
L'éclairage fonctionne également le matin, de 7h à 8h.
Ce cheminement est en effet régulièrement emprunté, à but professionnel, par des Auscitains travaillant sur la zone d'Endoumingue.
Il est aussi utilisé par des parents, accompagnant leurs enfants à l'école.
Le système d'allumage est identique à celui de l'ensemble du réseau public.

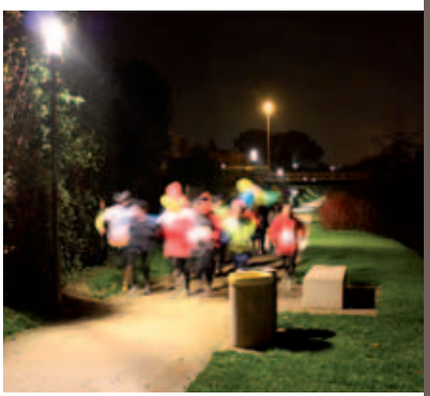

Et la lumière fut !

C'est ce qu'ont pu se dire les participants à la course pédestre organisée le 4 décembre par l'Athlétic Club Auscitain, dans le cadre du Téléthon 2009. Ces « coureurs du cœur » furent ainsi les premiers à emprunter des berges éclairées.

Des illuminations basse consommation

L'action de la Ville d'Auch en faveur de la protection de l'environnement, dans le cadre de son Agenda 21 communal, englobait cette année encore les traditionnelles illuminations de Noël. Afin de réduire la consommation d'énergie liée à ces éclairages, ils ont été allumés une semaine plus tard, soit le 4 décembre.
Preuve de l'accentuation de cet effort écologique, la Ville d'Auch a poursuivi le remplacement des anciennes guirlandes à ampoules incandescentes par du matériel équipé de diodes électroluminescentes (LED). Elles consomment environ 30 fois moins pour une durée de vie supérieure !
A l'occasion de ce Noël 2009, cette innovation a été étendue à la place de Verdun. Du matériel LED, plus économe mais aussi plus moderne et très esthétique, a été installé.
Grâce à ces nouvelles ampoules basse consommation, la puissance électrique nécessaire aux illuminations sur la place de Verdun est passée de 60 500 W/h à 3 500 W/h.
Sachant que le Bilan Carbone des illuminations – émissions de gaz à effet de serre - avoisine les 600 à 700 g de CO_2 rejetés pour chaque KW/h supplémentaire consommé, plus de 34 kg de CO_2 ont ainsi été « économisés » pour illuminer cette place.

3 questions à…
Serge Ritouret,
directeur de
la Maison du Logement

« Vivre à Auch » : Comment qualifier le démarrage de cette 5ème OPAH ?

Serge Ritouret :
« C'est incontestablement un départ en trombe lié aux nouveaux critères de ressources qui permettent d'accroître le nombre des bénéficiaires et bien sûr au succès du volet énergie. Après l'envoi d'informations aux propriétaires des logements, et notamment à ceux repérés comme coûteux en énergie, les retours se sont multipliés. Et entre septembre et décembre, nos objectifs de l'année, pour le nombre de logements concernés par cette OPAH, ont été réalisés à 80 %. »

VAA : Quels sont les travaux subventionnés dans le cadre de ce volet énergie ?

S.R. : « Une des nouveautés de cette OPAH est l'octroi d'éco-primes en faveur des logements dont la consommation énergétique a été sensiblement améliorée après travaux. Ces aménagements doivent permettre une amélioration énergétique évaluée puis validée par un Diagnostic de Performance Energétique, réalisé gratuitement par la Maison du Logement. »

VAA : Ces aides en faveur de l'amélioration énergétique sont-elles encore méconnues ?

S.R. « Oui et dans la cadre de la mission d'animation de l'OPAH que nous a confiée la Ville, nous sommes aussi là pour informer les Auscitains sur ce large panel d'aides qui va du crédit d'impôt à l'éco-prêt en passant donc par les aides de l'ANAH. »

5e OPAH-RU Priorité à l'amélioration énergétique

LA NOUVELLE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT, SIGNÉE JUSQU'EN 2014, INTÈGRE UN IMPORTANT VOLET ÉNERGIE. IL SE TRADUIT PAR DES ÉCO-PRIMES ET L'OCTROI PAR LA VILLE D'AUCH D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES VISANT À FAIRE BAISSER LA FACTURE EN ÉNERGIE, NOTAMMENT POUR LES REVENUS LES PLUS MODESTES.

La 5ème Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain à volet énergie a été signée pour une durée de 5 ans par les différents partenaires, réunis en septembre dernier : l'Etat, au travers de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), le Conseil Régional de Midi-Pyrénées, le Conseil Général du Gers et la Ville d'Auch.
Un nouveau chapitre pour une finalité constante : aider les propriétaires à réaliser des travaux de remise en état des immeubles et logements **grâce à des aides financières (de 30 à 75%) et une assistance administrative et technique gratuite de la Maison du Logement.**
Cette opération d'aménagement met l'accent sur l'amélioration énergétique, avec **un système d'éco-primes de l'ANAH** en faveur des logements économes en énergie après travaux (isolation, chauffage, énergies renouvelables…) **et des aides supplémentaires de la Ville d'Auch afin de lutter contre la précarité énergétique.**

PLUSIEURS OBJECTIFS

Ce volet énergie ne doit pas faire oublier **les autres objectifs de cette 5ème OPAH** que sont la réhabilitation de l'existant et notamment du patrimoine en favorisant la production de logements sociaux, le traitement du logement insalubre et dégradé ainsi que la poursuite de la rénovation des immeubles et habitations du « Cœur de Ville ». Dans ce périmètre prioritaire, les logements peuvent bénéficier d'aides majorées par la Ville **dans le cadre de l'opération façades,** dont le principe reste inchangé.
Cette nouvelle OPAH, qui s'inscrit dans la lignée de la première signée en 1982, « traduit dans la durée la volonté municipale de **prendre en compte la question du logement pour tous et notamment pour les personnes à revenus modestes** » rappelle le Maire Franck Montaugé. Elle est en effet l'un des nombreux outils (avec la ZPPAUP, le PRI…) dont s'est dotée la Ville pour mener, avec ses partenaires, une action significative en faveur de l'amélioration de l'habitat. Dans un périmètre urbain qui inclut 80% du logement de la ville, **l'objectif chiffré est cette fois-ci fixé à 190 logements,** qu'il s'agit aussi de rendre moins énergivores

Bel exemple de cette volonté d'amélioration énergétique en cœur de ville, l'éco-rénovation d'un immeuble ancien au 2, rue Espagne englobant la production d'un logement social. Le détail de ce projet sur www.ekodomos.fr

INFO +

Adressez-vous à la Maison du Logement
Résidence Hélios,
19 rue du Général Schlesser,
32000 AUCH.
Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 14 à 18 heures.
Tél. 05 62 05 52 80
ou maison-du-logement@wanadoo.fr.

De nombreux Auscitains gardent en mémoire les crues dévastatrices de 1977.

DICRIM

Apprendre les bons réflexes

POUR EN ASSURER LA PLUS LARGE DIFFUSION POSSIBLE, LA VILLE D'AUCH JOINT À SON JOURNAL MUNICIPAL UN EXEMPLAIRE DE SON NOUVEAU DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS. CE GUIDE, RÉGLEMENTAIRE ET OBLIGATOIRE, EST UN VRAI OUTIL DE PRÉVENTION DESTINÉ À VOUS INFORMER SUR LES RISQUES AUXQUELS VOUS ÊTES EXPOSÉS, LES GESTES ET ATTITUDES À ADOPTER. A LIRE ET À CONSERVER ABSOLUMENT.

Comment réagir pour protéger les siens, que faire ou comment s'informer. Pour répondre aux questions que nous nous posons tous en cas de danger, la Ville d'Auch est la première commune du Gers à se doter d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, le DICRIM, conformément aux dispositions du Code de l'Environnement.
Outil de communication à destination de la population, le DICRIM a pour objectif d'informer le citoyen sur les risques majeurs auxquels il peut être confronté, sur leurs effets et sur ce qu'il doit faire pour en limiter les conséquences éventuelles.
Son contenu, défini au niveau national, est adapté à la typologie de chaque collectivité. Le descriptif de la nature et des origines de chaque risque – météorologique, inondation, industriel, nucléaire, transport de matière dangereuse – tient compte des spécificités locales, en précisant les secteurs susceptibles d'être touchés. Une cartographie informative permet aussi, dans le cas d'une inondation par exemple, de localiser les solutions de repli : points d'accueil et parkings.

ANTICIPER ET BIEN RÉAGIR

Pour chaque risque majeur, ce document détaille le dispositif d'alerte et les consignes de sécurité, associées à une symbolique normée.
L'application de ces consignes dépend bien sûr de la situation de chacun mais aussi de l'ampleur du phénomène. Donc, il est primordial qu'en cas de crise les Auscitains s'informent à la source grâce à tous les moyens de communication qui seront mobilisés : radio, presse locale, télévision, site internet, sonorisation mobile qui donneront en temps réel des consignes plus ciblées.
Même s'il ne saurait suffire, le DICRIM n'en reste pas moins un vecteur important, contenant des recommandations pour que chacun puisse se protéger et mettre en place, à son niveau, tous les moyens pour limiter les impacts de tels événements.
Alors, lisez ce fascicule attentivement et gardez-le à portée de main (par exemple à côté du téléphone), vous pourrez vous y reporter en cas de besoin ! ■

A télécharger sur internet

Diffusé avec ce numéro du « Vivre à Auch », le DICRIM peut aussi être téléchargé sur le site internet de la ville www.mairie-auch.fr/pcs

A quels risques sommes-nous exposés ?

Le premier risque est bien sûr l'inondation par le Gers ou par l'Arçon, les Auscitains gardant en mémoire les crues dévastatrices de 1977.
Les risques météorologiques (neige, canicule, orage…) doivent également être pris en compte.
La tempête de janvier 2009 a d'ailleurs démontré tout l'intérêt d'un tel document.
Parmi les risques technologiques, les nuages et émanations toxiques consécutives à un transport de matières dangereuses ne sont pas à négliger.

LE PCS EN MARCHE

Au DICRIM pour la population correspond un document à usage interne, organisant la mobilisation des services communaux face à un risque : le Plan Communal de Sauvegarde (voir « Vivre à Auch » n°3 d'octobre 2009).
En vue d'en assurer l'application, un exercice dit « d'état major » a été organisé le 17 décembre dernier. Une inondation par l'Arçon était à l'origine de cette simulation qui a permis de tester la mise en place d'une cellule décisionnelle, à partir d'un PC de crise et d'un standard. Cet exercice avait aussi pour finalité de mettre à l'épreuve la coordination interservices face à un risque naturel, technologique ou sanitaire.

Révision du PLU
Dessinons ensemble
Auch de demain

LA PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE COMMUNAL ET L'ÉLABORATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D.) CONSTITUAIENT LES PREMIÈRES ÉTAPES DE CETTE DÉMARCHE, QUI PRIVILÉGIE LA CONCERTATION AVEC LA POPULATION.

Plusieurs mois ont été nécessaires au bureau d'études « Escoffier » mandaté par la Ville, pour réaliser un diagnostic complet de la commune décliné en plusieurs thèmes.
Lors d'une réunion publique de présentation, le 19 octobre dernier au Mouzon, les Auscitains ont ainsi eu l'occasion de porter **un nouveau regard sur leur ville qui ne manque pas d'atouts** : un cadre de vie à préserver, un parc de logements important et en forte croissance ces dernières années, une bonne couverture géographique de l'offre de transports en commun, un patrimoine architectural riche et diversifié…
La présence de près de 130 personnes au Mouzon a démontré l'intérêt des Auscitains quant à l'évolution de leur ville à moyen terme, au cœur de la révision du Plan Local d'Urbanisme. **Elle a pour cadre de réflexion les axes du projet de ville** : « Auch ville attractive ou le développement économique », « Auch ville solidaire ou mieux vivre ensemble », « Auch ville exemplaire dans le respect de l'environnement », « Auch ville à vivre ou le projet urbain » et « Auch ville d'excellence pour son rayonnement culturel, sportif et associatif ».

UN NOUVEAU PLU DÉBUT 2011

Ces orientations politiques ont présidé à l'élaboration du PADD, **conçu comme une réflexion commune de l'équipe municipale et des Auscitains sur le devenir de leur ville.** Ce projet d'ensemble pour le territoire communal, débattu en Conseil Municipal le 22 octobre, prend aussi en compte les spécificités locales pointées par le diagnostic et le travail fourni au sein de l'Atelier de Réflexion Urbaine, mobilisant une cinquantaine de personnes.
A travers cet atelier, l'équipe municipale réaffirme son ambition de **favoriser la consultation des Auscitains pour la procédure de révision du PLU.** Cette démarche globale de concertation se poursuit à travers d'autres modalités (exposition…) avant que le Conseil Municipal n'arrête le dossier complet du nouveau PLU, puis approuve la révision en début d'année prochaine ■

De quoi se compose le PLU ?

- d'un rapport de présentation qui expose le diagnostic et qui a pour objet d'expliquer et de justifier les options d'aménagement retenues ;
- d'un « Projet d'Aménagement et de Développement Durable – P.A.D.D. » qui définit les objectifs et les orientations d'urbanisme retenus par la commune ;
- d'un règlement qui stipule les règles dans chacune des portions du plan de zonage ;
- de documents graphiques, du plan de zonage…

Les axes du PADD

Le diagnostic complet, que la Ville n'a pas souhaité édulcorer, pointe aussi du doigt certaines faiblesses (émiettement de l'urbanisation, saturation de la circulation en haute ville…) qui dictent les axes sur lesquels porteront l'action municipale, dans le cadre du PADD :

- renforcer le développement économique et favoriser l'accueil des entreprises ;
- la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et du grand paysage ;
- la ville ancienne : la poursuite nécessaire de la politique patrimoniale et de reconquête urbaine déjà engagée ;
- créer les conditions du renforcement de l'attractivité résidentielle d'Auch ;
- tendre vers un meilleur équilibre entre les différents modes de transport et réduire la circulation de transit ;
- le désenclavement du territoire : une nécessité.

Les étapes de la révision

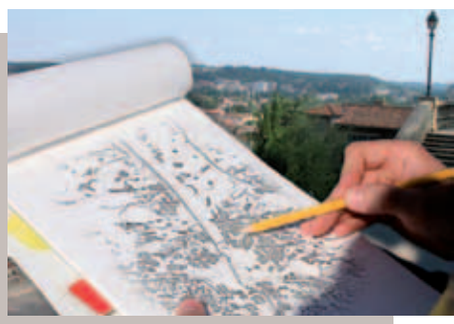

- En juillet 2006, la Ville d'Auch s'est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme en remplacement de l'ancien Plan d'Occupation des Sols ;
- En avril 2007, la révision du PLU a été prescrite par le Conseil Municipal en définissant les modalités de la concertation et les objectifs généraux ;
- En 2009, Le bureau d'études a établi le diagnostic du territoire communal ;
Le diagnostic et les enjeux ont été présentés en réunion publique le 19 octobre ;
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable a été élaboré sur la base du diagnostic et des enjeux, a été débattu lors du Conseil Municipal du 22 octobre ;
- Le dossier complet du PLU, mis en forme par le bureau d'études, sera arrêté par le Conseil Municipal à la fin du troisième trimestre 2010. Il sera ensuite soumis aux Personnes Publiques Associées (Etat, Département, CCI…) avant d'être soumis à enquête publique ;
- Après les phases de concertation avec la population et de consultation des PPA, et une fois que le commissaire enquêteur aura émis son avis, la révision sera approuvée en Conseil Municipal début 2011.

Relance de l'économie

Auch a rempli son contrat

DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE, LA VILLE D'AUCH A DÉCIDÉ DE SOUTENIR L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES SUR SON TERRITOIRE. DÉJÀ À LA MI-NOVEMBRE, LES OBJECTIFS FIXÉS DANS LA CONTRAT PASSÉ AVEC L'ETAT AVAIENT ÉTÉ ATTEINTS.

L'année 2009 était la première année pleine du mandat de la nouvelle équipe municipale. Cette période était particulièrement propice à la concrétisation des projets et par conséquent à la multiplication des chantiers. Mais le rythme s'est accéléré ces derniers mois avec les mesures proposées par l'Etat pour faire face à la crise. Parmi celles-ci, **le dispositif du FCTVA, le fonds de compensation de la TVA, permet aux collectivités de récupérer deux ans de TVA au titre des dépenses d'investissement au lieu d'un, à condition de s'engager à investir au moins autant que les années précédentes.**
Pour Auch, il s'agissait de s'engager à investir au minimum 10 614 000 € dans un délais très serré de 8 mois compte tenu des contraintes techniques (passation des marchés, disponibilités des entreprises…). Lors du conseil municipal du 23 novembre, le Maire d'Auch a annoncé que la Ville avait tenu ses engagements en **dépassant son niveau d'investissement habituel avec plus de 11 087 000 € réalisés.**
En répondant favorablement à ce dispositif, **la Ville a souhaité soutenir l'activité économique de son territoire.**
La TVA correspondant à ces travaux sera reversée à la ville avec un an d'avance, dès 2010.
C'est enfin une réussite technique : la Ville a fait la preuve de sa réactivité pour lancer et achever des opérations complexes dans un délai très court ■

Auch parmi les Grands Sites

Vendredi 23 octobre
En signant le contrat « Grands Sites », Auch a officialisé son intégration à ce programme de développement touristique régional, initié par Martin Malvy. En présence du président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées, Franck Montaugé a rappelé l'importance du dispositif - pour la Ville d'Auch et l'ensemble du territoire - **afin de favoriser le développement de l'économie touristique locale, potentiellement créatrice d'emplois :**
« Si nous avons été retenus, c'est que nous avons proposé un programme d'actions concrètes, destinées à mettre en valeur aussi bien notre patrimoine historique, nos espaces naturels remarquables que notre vie culturelle très riche. »
En début d'après-midi, Martin Malvy, Philippe Martin, Président du Conseil Général du Gers et Franck Montaugé se sont ainsi rendus sur les allées d'Etigny, sur la place de la Libération, sur l'Escalier Monumental, **soit autant de rénovations inscrites dans ce programme « Grands Sites ».**
Le dispositif « Grands Sites » prend d'ores et déjà la forme d'un vaste plan de communication, basé sur l'image. **Le tournage du film auscitain est achevé** et Martin Malvy s'est réjoui de voir très prochainement ce film promotionnel rejoindre les clips « Grands Sites ». A travers cette convention, il s'agit aussi avec l'aide de la Région, de « proposer une offre touristique plus adaptée dans le domaine du tourisme culturel » par la mise en valeur du cœur de ville.
Dans cette optique, Martin Malvy a confirmé que « **400 000 € seront octroyés pour la rénovation de l'Escalier Monumental,** la Région participant également au financement de la Place de la Libération et au projet CIRC, avec une aide majorée de 500 000 € ».

Barrage St Martin et la Ribère

La Communauté de Communes du Grand Auch a diligenté d'importants travaux – pour un coût s'élevant à 450 000 euros - ayant pour objectif de rénover et de sécuriser le barrage, **en remplaçant une partie des équipements hydromécaniques (notamment les vérins) et du système de commande. Les essais vont se dérouler très prochainement pour une mise en service prévue en mars.**

Par ailleurs, le seuil (barrage) de l'ancien moulin de la Ribère, détruit partiellement depuis 1998, avait provoqué la vidange du bief et le contournement des écoulements en rive gauche de la chaussée, impliquant une érosion importante. Afin de remédier aux problèmes constatés, le Grand Auch a procédé à **l'effacement des éléments du seuil de la Ribère et à la reprise du talus** en pente douce sur la rive gauche

Accessibilité à l'Hôtel de Ville et au théâtre

Jusqu'en novembre, la Ville d'Auch a réalisé des aménagements destinés à permettre l'accessibilité à l'Hôtel de Ville et au théâtre **pour les personnes en situation de handicap.**

Figuraient au programme de cette opération :

- côté Hôtel de France, **l'aménagement d'une rampe d'accès extérieure** donnant sur le niveau R-1 du théâtre et la mise en place d'une nouvelle plateforme de passage de marches pour accéder au parterre ;
- **la transformation d'un ascenseur et le réaménagement de la porte rue Edgar Quinet** avec accès à un nouveau sanitaire aménagé ;
- **la création d'une plateforme** de passage de marches pour rejoindre l'Accueil, la salle d'attente, l'Etat Civil… ;
- **l'aménagement d'une nouvelle ouverture** entre la salle d'attente et le bureau du Maire

Rue du Bourget

Suite à une réunion publique organisée par les Services Techniques municipaux, il a été décidé en accord avec la population de **mettre cette voie en sens unique** depuis la rue Abbé de Montesquiou (Garros) vers la rue Jean de la Fontaine (longeant la caserne de Gendarmerie). Dans le cadre de ce nouveau sens de circulation, des aménagements ont été réalisés englobant : la réfection des **trottoirs** avec d'un côté, la création d'une voie partagée (piétons et vélos), la rénovation du **réseau d'assainissement,** l'effacement du **réseau électrique** et la mise en place d'un **réseau d'éclairage public basse consommation**

Gymnase et plateau Pardailhan

Les travaux de rénovation du gymnase Pardailhan ont débuté par la **réfection du plateau sportif, désormais achevée.**
Le plateau a été entièrement traité en enrobé et propose des terrains de basket et de handball, une piste d'athlétisme et une zone de sautoir flambant neufs. **Un système d'écoulement d'eau,** grâce à des avaloirs, a été prévu afin de permettre l'utilisation de cette structure, même après de fortes pluies. **Les travaux du gymnase, quant à eux, ont débuté en janvier.** Ils ont pour objet, non seulement une réfection complète du bâtiment, mais aussi une mise en accessibilité pour les personnes en situation de handicap de l'ensemble des espaces**. Livraison prévue à l'été 2010.** Ce projet d'aménagement du quartier - représentant une enveloppe de 2,5 millions d'euros - englobe aussi à court terme l'augmentation de l'offre de stationnement sur le chemin de Baron et **la création d'un cheminement piétonnier sécurisé**

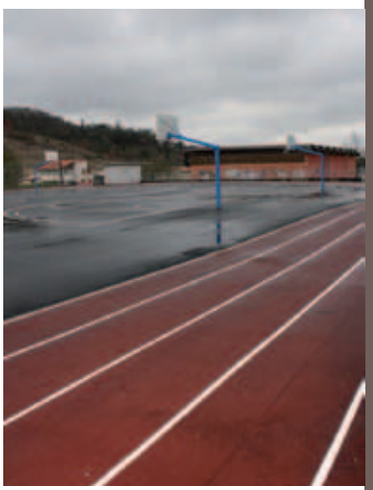

Raccordement Auch-Pavie

Les travaux de raccordement des communes de Duran et Pavie avec la station d'épuration d'Auch ont principalement concerné en 2009 la rue Augusta et l'avenue Pierre de Montesquiou.
Ces aménagements ont été interrompus en décembre après la découverte rue Augusta, de vestiges archéologiques provenant probablement du Forum gallo-romain.
Les travaux ont repris début janvier, **en présence d'un archéologue de l'INRAP,** mandaté par le Service Régional d'Archéologie. Ces précautions sont bien sûr destinées à enrichir la connaissance de la cité antique pour laquelle la municipalité a décidé récemment la réalisation d'une **carte archéologique, permettant un développement urbain respectueux de ce passé prestigieux**

Escalier monumental : la phase 1 du chantier menée à terme, comme prévu, en 2010

Les Auscitains et les 200 souscripteurs privés et publics peuvent être rassurés après l'inquiétude causée par l'annonce brutale, en fin d'année, de la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise lotoise REAL, qui effectuait les travaux de la première tranche de rénovation de l'Escalier Monumental. Malgré le mois d'arrêt de ce chantier, la municipalité a pris les décisions permettant d'assurer une date de livraison inchangée, à savoir juillet 2010.
En effet dès l'annonce de la nouvelle, les services de la Ville se sont mobilisés pour trouver le plus vite possible une solution. Lors de la séance du 14 décembre, un rapport a été remis au conseil municipal pour résilier le contrat avec l'entreprise REAL et permettre le lancement d'une procédure d'urgence de consultation d'entreprises afin de terminer le chantier de la phase 1.
C'est l'entreprise TMH, de Floirac (33), qui a été choisie pour redémarrer cette première étape dès le 5 janvier dernier.

Requalification de la Place de la Libération

La requalification de la Place de la Libération entre dans sa phase active. Projet majeur de la municipalité, la place se refait une beauté. Mais au-delà de l'esthétisme et de l'amélioration fonctionnelle, c'est la sécurité des piétons, et notamment celle de nos enfants, qui est le moteur de ces travaux. Demain, la place sera accessible à tous les usagers, quelque soit leur mode de déplacement (« Vivre à Auch » n° 3, octobre 2009).
Vont débuter prochainement le démontage du jet d'eau - remplacé par un jeu d'eaux linéaire - le traçage et la matérialisation de la future place augurant une période de test, notamment pour les automobilistes qui vont marquer le « cédez le passage » puisque le carrefour passe aux normes européennes. Puis en avril, les travaux débuteront côté Sud de la place.

Commerces de proximité en centre ville

Une attractivité renforcée

DE RÉCENTES OUVERTURES DÉMONTRENT LE DYNAMISME DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE EN CŒUR DE VILLE. L'OPÉRATION COLLECTIVE URBAINE, QUI DÉBUTE CETTE ANNÉE, VA CONFORTER CETTE OFFRE LOCALE DIVERSIFIÉE ET ÉQUILIBRÉE.

Librairie « Les Petits Papiers » et boulangerie Vivès rue Dessoles, Jules et Chocolat « De Neville » rue de Lorraine... Comme les Auscitains ont pu le constater, ces installations sont le signe d'un certain dynamisme du commerce de proximité en centre ville. Son attractivité, **dans le respect de l'équilibre entre commerces, restaurants et services,** est une priorité de l'équipe municipale, au même titre que le développement économique en périphérie impulsé par la Communauté de Communes du Grand Auch.
Commerçants indépendants et enseignes nationales **restent très attirées par la ville préfecture,** ses administrations, ses prix de fonds de commerces intéressants et les clients éventuels que représentent les Gersois travaillant dans la capitale de la Gascogne.
Cette potentialité d'Auch ne peut qu'être renforcée par les perspectives d'embellissement urbain (Place de la libération, Escalier Monumental...) que la Ville souhaite bien sûr lier à la revitalisation de l'offre commerciale.

RÉFLEXION SUR LE DEVENIR DU COMMERCE LOCAL

Elle lance donc actuellement une Opération Collective Urbaine (O.C.U.), en partenariat avec les chambres consulaires, l'Association des Commerçants, l'Office de Tourisme, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général et l'Etat, ce dernier par le biais du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC). **Une étude préalable est conduite jusqu'en juin** auprès des commerçants et de leurs clients (y compris les touristes) afin de définir des projets à pérenniser. Cette démarche est entreprise dans le cadre d'une réflexion sur le devenir du commerce local sur les 10 ou 15 ans à venir.
Cette O.C.U. prendra la forme **d'investissements structurants** pour améliorer l'éclairage, faciliter le stationnement de proximité ou rénover une place. Elle se décomposera aussi en **actions de rénovation des devantures ou d'animations et promotion commerciales.** Autant de pistes à explorer pour maintenir tout au long de l'année une activité forte et diversifiée au cœur d'une ville qui bat au rythme de son commerce de proximité ■

Dans leurs Petits Papiers
Si Marielle DY et Pascal Pradon ont ouvert en juillet 2009 la librairie « Les Petits Papiers » au 22 rue Dessoles, c'est pour combler l'absence de ce type de commerce en haute ville. Le choix de cette artère piétonne, où l'on aime à flâner, correspondait par ailleurs à la conception qu'ils se font de leur métier basé sur le conseil. Les Auscitains n'ont pas tardé à mettre cette librairie, emblématique du renouvellement du commerce local, dans « leurs petits papiers ».

Un bilan positif

Selon les chiffres de la CCI du Gers établis à la fin du mois de novembre 2009, 84 commerces (prêt-à-porter, chaussures, maroquinerie...) et services (coiffure, pressing, restauration...) ont été créés en un an sur Auch. Ces chiffres sont à relativiser car il faut bien sûr prendre en compte les fermetures intervenues dans le même temps. Toutefois, le bilan reste positif (une dizaine d'ouvertures en plus), cette tendance étant bien sûr à souligner en cette période de crise.

NASKEO : du méthane et de l'électricité à partir des déchets organiques

D'ici 2011, une nouvelle unité de production va sortir de terre à la zone industrielle de Lamothe, au nord de la ville. La société Naskéo va en effet y construire la première usine de méthanisation de la région, tout près de l'usine de fabrication d'aliments pour animaux SOAL (ex ALISO), de l'autre côté de la voie ferrée. Une fois la phase de validation des dossiers terminée, les travaux débuteront en décembre prochain pour une mise en production début 2012.
La Communauté de Communes du Grand Auch, qui fournit, le terrain y voit l'occasion de mettre en place une filière de traitement des déchets organiques et de production d'énergie renouvelable tout en créant des emplois.
Une partie de l'énergie produite sera directement vendue à l'usine SOAL voisine et le reste, transformée en électricité, sera revendu à ERDF.

DEPUIS LE 1ER JANVIER, LE SERVICE POPULATION (ETAT CIVIL, ÉLECTIONS, RECENSEMENTS, FORMALITÉS ADMINISTRATIVES…) EST OUVERT AU PUBLIC DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H À 16H30 NON-STOP. DANS SA VOLONTÉ D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC, LA MAIRIE D'AUCH RÉPOND AINSI AUX BESOINS DES USAGERS.

Service Population

Journée continue en semaine

Cette réorganisation expérimentale, au service des usagers, est basée sur **un double constat.** L'ouverture le samedi du service Population demandait la mobilisation de plusieurs agents pour une fréquentation peu importante (pas plus d'une demi-douzaine de personnes chaque samedi). Les usagers étaient bien plus nombreux à venir peu avant midi ou en tout début d'après-midi.
Grâce à un redéploiement de ses agents, la Mairie d'Auch a donc décidé d'ouvrir le service Population au public, toute la journée en semaine, du lundi au vendredi, de 8h à 16h30. Cette démarche **répond à l'évolution de la demande de la population.**

FERMETURE LE SAMEDI

Les usagers pourront ainsi effectuer toutes les démarches liées à ce service, grâce à la présence de 4 ou 5 agents : Etat civil, élections, recensements, pièces d'identité et autres formalités administratives. Auparavant, seules les démarches relevant de l'Etat Civil étaient possibles le samedi.
Dans le cadre de cette modification d'horaires, **la mairie sera désormais fermée le samedi (hormis pour les célébrations de mariages et de baptêmes civils).**
Cette volonté d'étendre le temps hebdomadaire de disponibilité du service public **présente bien sûr de multiples avantages pour la population,** et notamment pour les nombreux gersois travaillant à Auch. Ils auront la possibilité, entre midi et treize heures trente, d'accomplir ces formalités administratives très facilement, dans une Mairie dotée de nouveaux horaires ■

Elections régionales

Les élections régionales, pour les quelles 15 528 électeurs auscitains sont inscrits, auront lieu les dimanches 14 et 21 mars prochains. Quelques jours avant le scrutin, vous recevrez votre nouvelle carte d'électeur, dont il s'agira bien sûr de se munir pour voter ainsi que d'une pièce d'identité (carte d'identité, permis, passeport…). A noter que l'école du quai Lissagaray abrite désormais le bureau de vote auparavant situé centre St Pierre.

Timbres fiscaux pour les passeports

Les prix des timbres fiscaux pour les passeports ont connu une baisse de deux euros depuis le 1er janvier 2010. Ils s'élèvent désormais à 86 euros pour un adulte, 42 euros pour un enfant de plus de 15 ans et 17 euros pour un enfant de moins de 15 ans.

Ouverture d'un Portail Documentaire

Fenêtre ouverte sur la bibliothèque

Bibliothèque Musicothèque
place Salute du Bartas
32000 Auch
05 62 61 64 70
AUCH
recherche
menu | catalogue | services | la bibliothèque
Café Littéraire
Nouveau ! Le Café Lecture s'invite dorénavant à la Médiathèque.
Votre nouveau rendez-vous pour échanger autour des livres.
MER 13/01, 15 h - Médiathèque
>> La Sélection du mois
Espace jeunesse
Les horaires de la Bibliothèque Musicothèque

GRÂCE À CET OUTIL DESTINÉ AUX INTERNAUTES, LE CATALOGUE DES OUVRAGES ET DE NOUVEAUX SERVICES SONT DÉSORMAIS ACCESSIBLES « À DOMICILE ».

La bibliothèque poursuit dans la voie du numérique, au service des usagers. Après la naissance de son blog et la mise à disposition de 4 postes connectés à internet (voir « Vivre à Auch » n°3 octobre 2009), elle s'est dotée d'un nouveau **Système Intégré de Gestion des Bibliothèques (SIGB).**
Multiples sont les avantages de ce logiciel qui permet une meilleure exploitation du fonds (soit environ 85 000 volumes). Pour les bibliothécaires, **le système évite notamment le catalogage d'une partie des documents reçus et facilite la constitution de listes bibliographiques.**
Le gain de temps sur cette tâche peut être redistribué autour de l'offre numérique, la bibliothèque évoluant en même temps que les moyens techniques disponibles.

REPÉRAGE EN LIGNE

L'acquisition de cet outil SIGB a rendu possible l'ouverture d'un Portail Documentaire, conçu comme une fenêtre ouverte sur la bibliothèque directement chez l'usager. Une nouvelle page du numérique se tourne à **la bibliothèque, accessible 24h/24 à la maison, à partir du site Internet de la Ville (www.mairie-auch.fr).**
Ce Portail se présente sous la forme **d'une vitrine dynamique, organisée et interactive** grâce à laquelle il est possible à tous les internautes de consulter en ligne le catalogue des ouvrages référencés (y compris certains éléments du fonds ancien numérisés comme la « Bible de Gimont » du XIII[ème] siècle), les listes bibliographiques, les animations organisées à la bibliothèque et le blog.
Depuis leur domicile, **les inscrits peuvent aussi gérer leur compte** (ouvrages empruntés, dates de retour…) et faire une réservation si le document souhaité est sorti. **Seule l'action d'emprunter nécessite de se déplacer** dans cette bibliothèque aux deux visages. Car la bibliothèque des rayonnages de livres restera bien vivante aux côtés de la bibliothèque numérique, qui touche un public plus large avec la possibilité pour tous les utilisateurs du portail d'un repérage en ligne.
Il s'agit maintenant de voir sur le long terme l'évolution des habitudes de tous les usagers qui rentrent désormais à la bibliothèque par le grand Portail ■

Vous avez adopté www.bibnblog.fr

L'été dernier, la bibliothèque lançait son blog sur www.bibnblog.fr Depuis, cet espace d'échanges avec les internautes est consulté environ 500 fois par mois. Ce beau succès se traduit aussi par des commentaires réguliers sur les articles des bibliothécaires très impliqués dans ce projet. La fréquentation est aussi très importante pour les postes connectés à internet qui ont été répartis dans les différentes sections et qui sont accessibles aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

L'heure du conte

Les prochains rendez-vous sont fixés au 10 février et au 17 mars à 11h pour les 0-4 ans et à 16h30 pour les plus grands.

MUSEE DES JACOBINS

De nouvelles acquisitions

- relation des voyages et des découvertes que les Espagnols ont fait dans les Indes occidentales - 1698 - Bartolomé de Las Casas ;
- des costumes traditionnels des Pyrénées de 1834 ;
- une bible de 1519, imprimée à Lyon et contenant une des premières illustrations reproduisant en Europe un indien d'Amérique.

L'Enfance de l'Art

Le Musée propose des activités d'art plastique pour le jeune public de 6 à 11 ans, le samedi de 14h à 16h30 et pendant les vacances scolaires.
Renseignements
4 place Louis Blanc à Auch.
Tél. 05 62 05 74 79

L'abécédaire de l'histoire locale

Depuis les premiers villages de huttes implantés au bord de la rivière il y a plus de 2000 ans jusqu'à nos jours, l'histoire auscitaine regorge d'épisodes intéressants, parfois en lien avec la Grande Histoire, parfois simples anecdotes locales. Jean-Luc Netter nous convie à une découverte ludique de ce patrimoine culturel au travers d'un abécédaire. Nous l'ouvrons naturellement à la lettre A…

A comme… Auscii

Les premiers habitats importants dans le département datent de 3000 à 4000 ans avant JC. C'est la période néolithique. Plus près de nous, avant l'invasion romaine de l'an 56 avant JC, Auch existait déjà ! En effet, une peuplade, les Auscii, habitait la rive droite du Gers, vers l'actuel collège Mathalin et l'ancien hôpital, près du ruisseau Lastran. La cité de l'époque s'appelait Elimberris (Ville neuve). Elle était la capitale du territoire des Ausques dont le nom latin était les Auscii.

Qui étaient-ils en fait ?

Un des peuples de l'Aquitaine primitive, celle qui allait de la Garonne aux Pyrénées. Ils étaient les descendants d'une ancienne peuplade d'origine celtibère, venue du piémont Pyrénéen. Ce peuple le plus illustre d'Aquitaine se distinguait par ses bonnes manières de vivre ; il passait pour être le plus civilisé de cette province. Ses sols étaient également les mieux cultivés. D'autres peuplades se trouvaient à proximité : les Volsques Tectosages à Toulouse, les Elusates à Eauze, les Lactorates à Lectoure.

Comment vivaient les Auscii ?

Dans des groupements de cabanes en torchis, de type préhistorique, de forme rectangulaire, avec des sols en galets et en terre noircie. Il n'y avait aucun système de défense et la zone d'habitat était soumise aux variations de la rivière et du ruisseau. Néanmoins il existait de bonnes terres cultivables, qui ont permis les regroupements humains. Ils faisaient déjà du commerce avec leurs voisins et même avec l'Italie.

… à suivre

(carte réalisée à la main par Jean-Luc Netter)

Le Gers n'existait pas à l'époque des Auscii. Mais son territoire se partageait entre différentes peuplades.

Jean-Luc Netter
LE NOMADE DU SAVOIR

Jean-Luc Netter est un personnage peu commun. Condomois d'origine, il n'avait pas 5 ans lorsque ses parents sont « montés à Paris » pour raisons professionnelles. Après des études scientifiques, le voilà enseignant en 1968.

Un premier poste à l'Ile de la Réunion puis retour en métropole en Seine-Saint-Denis avant de faire un stage « enfance inadaptée » à l'Ecole Normale de Livry. Il commence par une classe en Touraine dans un IMP avant d'enchaîner d'autres fonctions qui l'amèneront pour un bon bout de temps dans le Bordelais. C'est là qu'il entre aux Beaux-arts en 1986 pour y apprendre le graphisme, le dessin, la sculpture, le modelage. Puis, quelques années plus tard, dans le cadre d'un congé de formation professionnelle, il passe une licence puis une maîtrise de sociologie.
Il tente ensuite l'examen d'Inspecteur de l'Education nationale. La partie écrite se passe sans problème mais sa sensibilité à fleur de peau lui sabote son passage devant le jury.

Alors, il reprend ses études au département de Français comme langue étrangère et fini par un DEA à la Sorbonne. En 98, le voilà professeur de Français, mais aussi de chimie, de maths et de philo dans un lycée à Helsinki, en Finlande. Un jour, il demande son rapatriement et, à 50 ans, il quitte son bel appartement près de l'Opéra de cette grande ville de 500 000 habitants pour se retrouver à Mauvezin, dans le Gers, instituteur dans une classe de CE2. Vite intégré au Rased, il prend un poste à Fleurance puis à l'école d'Arago, à Auch. L'été, il enseigne la philosophie bénévolement dans une université d'Arménie, refuse un poste en Ukraine, collabore aux programmes Erasmus et autres Leonardo à l'université d'Aix-en-Provence, à La Rochelle, à Bordeaux…
Obsédé par ses échecs qu'il traîne comme de vilaines blessures, Jean-Luc Netter oublie complètement la fulgurance de sa carrière réussie de globe-trotter de l'éducation. Chevalier d'un autre temps lancé dans la quête sans fin du Savoir et de la Transmission, étudiant permanent, nomade de la connaissance et du sensible, il se réfugie très tôt dans les arts graphiques. Aujourd'hui jeune retraité de 60 ans, il a déjà 25 ans d'exposition de ses œuvres picturales, assure le secrétariat général de l'Atelier des Berges du Gers, écrit des nouvelles, collabore à la Société Archéologiques du Gers et… se pose pour un temps à nos côté, pour « tricoter » un abécédaire de l'histoire auscitaine.

La fête sous les chapiteaux avec CIRCA

Auch, capitale du cirque contemporain

CETTE 22ÈME ÉDITION A CONFIRMÉ LE SUCCÈS ET LA DIMENSION INTERNATIONALE DE CE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DU CIRQUE ACTUEL. UNE NOUVELLE FOIS EN 2009, LA PISTE AUX ÉTOILES GÉANTE S'EST ÉTENDUE SUR L'ESPACE URBAIN, DANS UNE VILLE DÉDIÉE À CETTE FORME D'ART BIEN VIVANTE QUI ACQUIERT DANS CE DOMAINE UNE VISIBILITÉ NOTOIRE.

CIRCA en chiffres

- **33** spectacles
- **87** représentations
- **25 884** entrées aux spectacles payants soit 91,5 % de taux de remplissage
- **1584** élèves qui ont participé à « CIRCA dans tous ses états »
- **281** personnes dans l'équipe CIRCA dont **180** bénévoles

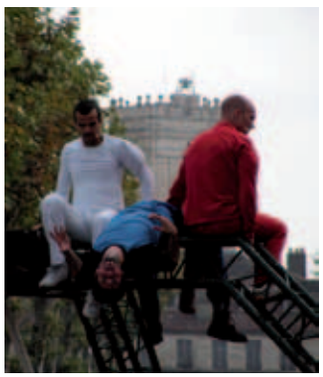

La 22ème édition de CIRCA, du 23 au 31 octobre 2009, fut sans conteste un cru exceptionnel. Les doux rêveurs, créateurs du festival, n'avaient sans doute pas imaginé que le cap des 25 000 entrées serait un jour largement dépassé...

Au sein d'un public qui ne cesse de s'élargir, **les Gersois sont majoritaires et représentent environ un tiers des spectateurs.** Durant le festival, plus surprenante fut la présence à Auch de passionnés du cirque actuel venant de contrées situées bien au-delà des frontières hexagonales : « De plus en plus de pays s'intéressent à cette forme d'art contemporain. Enseignants, artistes, organisateurs de spectacles viennent ainsi en France, berceau du cirque actuel dans les années 80. **Ils aiment CIRCA parce que c'est un festival de spectacles, mais aussi un lieu de rencontres et d'échanges autour du cirque !** » précise Marc Fouilland, directeur de Circuits.

C'est donc la grande famille internationale du cirque qui se retrouve à CIRCA. Ses membres sont attirés par cette vie en marge des représentations avec des ateliers d'initiation, la journée « Circa dans tous ses états », ses parades et sa radio qui font d'Auch, le temps d'une grosse semaine, le centre du monde circassien.

EXPLORER DE NOUVELLES PISTES

Cap à l'international donc – avec cette année 31 nations représentées - pour un festival qui demeure « le reflet du cirque actuel, comme le rappelle Marc Fouilland. **La moitié des spectacles présentés ont été créés dans les deux mois précédant le festival.** CIRCA est le lieu où il faut être pour découvrir l'actualité des arts qui se nourrissent des techniques du cirque ! »

Un cirque qui a peut-être perdu ses animaux et ses clowns mais qui propose une

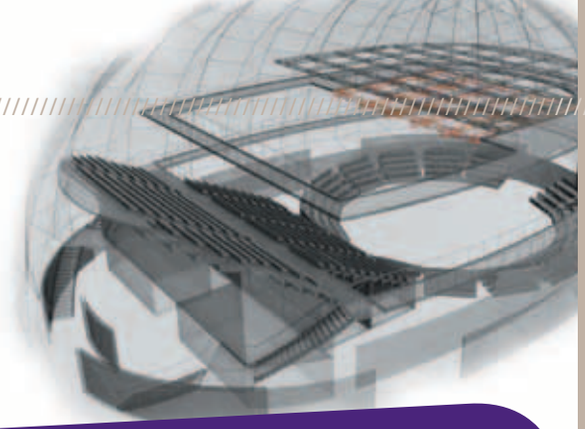

LE PROJET CIRC DÉVOILÉ

A l'occasion de l'inauguration du festival CIRCA, le vendredi 23 octobre 2009, le Maire d'Auch Franck Montaugé a dévoilé le projet CIRC, en présence notamment du Préfet Denis Conus, Martin Malvy, Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées et Philippe Martin, Président du Conseil Général du Gers. Le concept CIRC, c'est à la fois le siège de Circuits, un lieu de résidence d'artistes et de diffusion de spectacles. L'originalité du projet réside dans la création d'un chapiteau « de demain » proposant différentes configurations selon les spectacles.
Cet équipement innovant sous-tend plusieurs objectifs de développement culturel, de contribution au projet de coopération de l'aire métropolitaine toulousaine et bien sûr de développement de l'économie locale autour des arts du cirque. L'idée est d'exploiter toutes les potentialités du projet CIRC qui fait par ailleurs l'objet d'une démarche de labellisation Pôle National du Cirque auprès de l'Etat.
CIRC, c'est aussi la concrétisation d'un engagement entre l'Etat – dans le cadre des Pôles d'Excellence Ruraux – le Département du Gers et la Région (à hauteur de 2,5 millions d'euros contre les 1,7 millions annoncés initialement) CIRC s'intégrant dans la politique des Grands Projets. Le budget global de 5,7 millions d'euros est financé aux ¾ par des aides.

Les travaux de déconstruction ont d'ores et déjà concerné trois bâtiments (l'infirmerie, l'atelier mécanique et l'aile est du bâtiment 19) sur le tiers nord-est de la caserne Espagne (soit environ 4 hectares), acquis par la Ville. Selon Franck Montaugé : « Il est raisonnable d'envisager l'inauguration du CIRC au Festival CIRCA 2012 ! »

large palette de formes et explore de nouvelles pistes en mêlant le théâtre, la danse ou la musique : « Au bout de 23 ans d'existence, **CIRCA se nourrit toujours de cette inventivité du cirque ».** Quel grand écart artistique en effet entre « Le Grand C » avec ses 17 porteurs-voltigeurs et « Miettes », du cirque avec quatre bâtons et un fil de fer, qui ont su trouver leur public lors de cette édition 2009.

UN PATRIMOINE COLONISÉ PAR LES CIRCASSIENS

Du 23 au 31 octobre, il y en avait pour tous les goûts. De nombreuses compagnies – à noter la première participation du cirque israélien - ont répondu présentes. CIRCA bénéficie désormais d'une réelle notoriété nationale : **« C'est un rendez-vous privilégié pour les artistes qui viennent y acquérir une visibilité importante ! »**
Ceux-ci ont rivalisé d'imagination au Mouzon, au théâtre, au boulodrome ou sous les chapiteaux disséminés sur une piste aux étoiles géante. CIRCA 2009, c'était toute une ville – à noter l'implication de la bibliothèque, du Musée des Jacobins et des commerçants – qui était dédiée au cirque, en exploitant la richesse patrimoniale transformée en terrain de jeu. Ainsi, la Tour d'Armagnac fut le théâtre d'une chorégraphie aérienne de la compagnie 9.81 devant les caméras de Laurent Azéma qui réalisait le très beau film de présentation d'Auch dans Grands Sites. Et le jour de la clôture, un autre pur moment de vertige attendaient les spectateurs sur les allées d'Etigny. Et pourquoi pas, dans quelques années, l'organisation d'un spectacle sur l'Escalier Monumental ?
En attendant, CIRCA a offert aux habitants un autre regard sur leur espace urbain – comment oublier les poissons rouges sur la Tour d'Armagnac ? – et un nouveau cap a été franchi dans l'appropriation du festival par les Auscitains.
Ils peuvent être fiers de leur ville, transformée le temps de CIRCA, en capitale du cirque contemporain

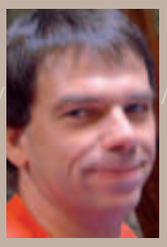

3 questions à… Marc Fouilland, directeur de Circuits

« Vivre à Auch » : Quelle est la principale spécificité du Festival de Cirque Actuel auscitain ?

Marc Fouilland : Une des particularités de ce festival réside dans l'utilisation de lieux comme la caserne Espagne ou l'IUFM qui ne sont pas prévus pour accueillir des spectacles. Et ce qui fait la force d'Auch, c'est justement qu'une ville entière – et je tiens à souligner l'implication des services municipaux – se mobilise pour dire « j'accueille le cirque en cœur de ville ».
Ce qui n'existe nulle part ailleurs en Europe. D'ailleurs, Auch est un lieu de visite pour des capitales européennes qui ont des projets cirque en ville.

VAA : Le festival bénéficie-t-il aujourd'hui de bonnes retombées médiatiques ?

M.F. : CIRCA 2009 a été couvert par de nombreux journaux et radios locaux mais aussi nationaux. Pour la TV, nous avons eu cette année une équipe venue de Finlande. Nous travaillons à attirer les grandes chaînes car le cirque se prête à des reportages très courts.

VAA : Quelle image de la ville est véhiculée à travers CIRCA ?

M.F. : CIRCA participe à la construction de l'image d'une ville vivante, ouverte sur son temps déjà dans sa capacité à accueillir du cirque contemporain. Les nombreux échanges entre professionnels, artistes et spectateurs de différents pays contribuent bien sûr à la notoriété d'une ville vécue comme pionnière. Et aujourd'hui, s'il se passe quelque chose de nouveau dans le cirque contemporain, c'est automatiquement à Auch !

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND AUCH ET LA VILLE D'AUCH ONT LANCÉ UN DISPOSITIF DE SUIVI INDIVIDUALISÉ POUR LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS, EN DIFFICULTÉS. CETTE EXPÉRIENCE NOVATRICE POURRAIT ÊTRE ÉTENDUE SI LES PREMIERS OBJECTIFS SONT ATTEINTS.

Innovation dans deux écoles

Destination Réussite

Pour qu'aucun enfant ne reste au bord du chemin, et notamment celui de l'école, le Grand Auch et la Ville d'Auch mettent en œuvre un dispositif expérimental au sein d'une opération plus large baptisée « Destination Réussite », comprenant également l'accueil des nouveaux Auscitains (voir ci-contre).
Il s'agit d'accompagner, de l'école maternelle jusqu'au terme de leur scolarité, des enfants et des adolescents **qui rencontrent des difficultés scolaires.** Pour faire face à cette situation, l'un des deux volets de « Destination Réussite » instaure un suivi individualisé **en apportant si besoin une aide à la famille dans son difficile rôle éducatif.**
Ce soutien est assuré par une cellule de veille éducative qui prend place dans un nouvel Atelier nommé « Envie d'Apprendre ». Coordonné par Cathy Daste-Leplus, adjointe au maire déléguée aux Affaires Scolaires, cet atelier doit permettre à des enfants en difficulté d'échapper à la spirale de l'échec.

COUP DE POUCE POUR APPRENDRE À LIRE ET ÉCRIRE

L'ensemble comprend **de l'aide aux devoirs,** le dispositif « Lire et faire lire » (voir par ailleurs), et le **« Coup de Pouce Clé »** destiné à surmonter les difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Dans le cadre de cette action de prévention débutée à la rentrée de janvier, **15 enfants de CP des écoles Marianne et Jean-Jaurès** participent quatre soirs par semaine, après la classe, à une séance d'activités relatives au « dire, lire, écrire ». Au programme : des jeux, des histoires, des contes après une phase de dialogue pendant le goûter.
Réunis en clubs des cinq dans les locaux de Jean Jaurès et d'Artagnan pour l'école Marianne, « ces élèves font leur entrée dans le monde de la lecture en s'amusant » précise Cathy Daste-Leplus. Ils bénéficient de l'aide d'un animateur qui veille aussi à l'implication des parents. **Les animateurs, formés par l'Association Pour Favoriser l'Egalité des chances à l'Ecole,** sont des acteurs essentiels du projet au même titre que les écoles, qui ciblent les élèves dits fragiles en lecture, et bien sûr la Ville d'Auch. Dans le futur, elle souhaite la participation à ce dispositif de la bibliothèque municipale et du Musée afin de favoriser l'accès à la culture de l'apprenant ainsi encouragé dans ces efforts.
Cette expérience est destinée à prendre de l'ampleur en fonction des résultats obtenus, un point d'étape étant effectué tous les 6 mois par un comité de coordination. En attendant, le dispositif « Coup de Pouce Clé » est d'ores et déjà un succès dans la mesure où les premières familles approchées ont accepté de participer afin que leur enfant retrouve le chemin de la réussite à l'école ■

Accueil Citoyen sur Auch

« Destination réussite », c'est aussi l'atelier « Accueil Citoyen sur Auch » destiné, comme son nom l'indique, aux nouveaux arrivants dont les primo arrivants, venant directement d'un pays étranger. En s'appuyant sur les associations concernées, il s'agit de mettre en place un dispositif d'accueil individuel et familial en favorisant les échanges culturels ou les visites pour permettre à ces nouveaux Auscitains, et notamment les parents, d'appréhender la ville et ses structures.

« Lire et faire lire »

Il s'agit d'un programme national appelant les retraités à transmettre aux enfants le plaisir de la lecture, qui a bien sûr toute sa place dans le dispositif « Destination Réussite ». Sous forme de séances de lecture régulières, la Ligue de l'Enseignement et « Lire et faire lire » favorisent la lecture et le goût de l'écrit chez l'enfant, l'échec scolaire étant bien souvent lié à des difficultés de maîtrise du langage oral et écrit.

AUCH A VU SON LABEL « VILLE AMIE DES ENFANTS » PROLONGÉ JUSQU'EN 2014. LA VOLONTÉ MUNICIPALE DE FAIRE VIVRE LA CHARTE ASSOCIÉE À CE LABEL S'EST MANIFESTÉE À L'OCCASION DU 20ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT, FÊTÉ AVEC L'UNICEF.

Auch « Ville amie des enfants »

L'enfant au cœur des actions

En juin 2004, la Ville d'Auch rejoignait le réseau « Ville amie des enfants », lancé en 2002 par l'UNICEF France et l'Association des Maires de France (AMF). En rejoignant ce réseau, la Ville d'Auch a aussi adhéré à une charte. Par cet acte, elle s'est engagée à conduire des actions destinées à : **rendre** Auch toujours plus accueillante et accessible aux enfants et aux jeunes, **améliorer** leur sécurité, leur environnement et leur accès à la culture et aux loisirs, **promouvoir** leur éducation au civisme et leur insertion dans la vie de la cité et **faire mieux connaître** la situation et la vie des enfants dans le monde.
Pour l'exemplarité de toutes les initiatives citoyennes menées au titre « Ville amie des enfants », Auch a vu sa labellisation prolongée jusqu'en 2014 alors que certaines villes perdent ce label faute d'actions suffisantes. Une reconduction dont se félicite le Maire Franck Montaugé : « C'est la reconnaissance de nos actions importantes menées pour la vie des enfants dans la cité et nous comptons bien poursuivre dans cette voie ! »

UNE POLITIQUE GLOBALE RÉCOMPENSÉE

En signant cette charte, la Ville d'Auch a aussi accepté de promouvoir la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), **adoptée le 20 novembre 1989.** A l'occasion des 20 ans de la Convention et pour marquer cette date symbolique, une série d'animations a été organisée par la Ville d'Auch et l'UNICEF avec le soutien du Collectif Laïque des Droits de l'Enfant. Mais au-delà de la charte, le label « Ville amie des enfants » est venu consacrer **une politique globale en faveur de l'enfance engagée de longue date par la mairie d'Auch,** aujourd'hui relayée par le Grand Auch qui assume dorénavant les compétences petite enfance, périscolaire et jeunesse. **La Maison de la Petite Enfance, l'Eveil pour les 3-5 ans, l'accueil périscolaire, les Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)** sont autant de services en faveur de l'enfance que les équipes de la mairie et de la CCGA s'emploient à améliorer pour que Auch soit plus que jamais une « Ville amie des enfants » ■

Parmi les moments forts de ce 20ème anniversaire, citons :

- un jeu de piste littéraire auquel 850 écoliers ont participé ;
- la parade des écoles de cirque de la FREC avec les enfants des centres de loisirs le 29 octobre ;
- la présentation, le 13 novembre, au Mouzon, du conte musical créé d'après l'histoire de Claire Nivola « Mama Mitti ». Aboutissement du travail des écoliers, ce spectacle a fait se rencontrer la narration de Gérard Tournadre et les accords de l'Ensemble Orchestral d'Auch ;
- la célébration des 20 ans de la date d'adoption, le 20 novembre, un arbre symbole des Droits de l'Enfant étant baptisé dans chaque école (voir par ailleurs) ;
- une balade des Droits de l'Enfant, le 2 décembre, sous forme de deux jeux de pistes rassemblant de nombreux parents et enfants des centres de loisirs.

Leurs droits s'affichent

Des productions d'enfants d'Auch ont été sélectionnées pour la finale nationale du concours d'affiches « Agis pour tes droits », organisé par les Francas en partenariat avec le Grand Auch. Du 2 au 16 décembre, certaines des affiches sélectionnées ont figuré sur 10 panneaux disséminées dans la « Ville amie des enfants », s'associant pleinement à la cause défendue et au message véhiculé.

Un arbre « symbole d'avenir »

Vendredi 20 novembre, pour marquer la date officielle du 20ème anniversaire de la CIDE, les élus, dont le Maire Franck Montaugé, ont dévoilé une plaque commémorative sur un arbre baptisé « Symbole d'Avenir », dans chaque école élémentaire de la ville. Cet arbre constitue le témoin végétal de l'engagement de la Ville et de l'UNICEF en faveur de la préservation et de la promotion des Droits de l'Enfant, depuis 2004.

UNE VILLE EN FLEURS

Lundi 5 octobre - A l'Hôtel de Ville, s'est déroulée la traditionnelle **remise des prix du concours communal des Maisons Fleuries.** Maurice Salles, maire adjoint chargé de l'Environnement et du Cadre de Vie, a tenu à féliciter tous ces citoyens-jardiniers : « Vous faites d'Auch une ville agréable et je vous remercie pour toutes ces fleurs que vous offrez au regard de vos voisins, de vos amis mais aussi des gens qui visitent notre commune ! ».
Leurs efforts viennent bien sûr compléter **l'action quotidienne des employés municipaux qui améliorent le cadre de vie des Auscitains.**

DES CHAMPIONS RÉCOMPENSÉS

Vendredi 16 octobre - L'Office Municipal des Sports organisait **la 2ème édition de « Auch fête ses champions ».** Les organisateurs ont cette année pris en compte le niveau atteint dans les compétitions régionales, tout en récompensant les sportifs auscitains qui se sont distingués lors de compétitions internationales. Quant au « coup de cœur », il a permis à l'OMS de mettre à l'honneur un sportif, une équipe ou même une manifestation. Le président de l'OMS, Michel Combes, a aussi tenu à remercier **« tous ces dirigeants et éducateurs bénévoles qui consacrent beaucoup de leur temps à leur passion ».**

« ANCIENNEMENT ÉCOLE DE LA RUE DE METZ »

Jeudi 22 octobre - A l'occasion de la fin des travaux de rénovation de l'escalier et du portail de l'école Condorcet, Franck Montaugé a dévoilé une plaque faisant mention de la précédente appellation d'une des premières écoles auscitaines. Après avoir rappelé que **c'est en 1991, à l'initiative de Gérard Tournadre, du Cercle Condorcet, que l'école de la rue de Metz est devenue l'école Condorcet**, le Maire a rendu hommage à feu Paul Pourqué, ancien directeur. Il a aussi tenu à remercier les jeunes de la section « Restauration Patrimoine Architecture » du lycée du Garros qui ont travaillé sur la rénovation de l'escalier, les élèves de la 1ère Bac Pro de M. DEITOS de ce même lycée prenant le relais.

IL Y A 20 ANS… LE MUR DE BERLIN TOMBAIT

Vendredi 6 novembre - Pour marquer l'anniversaire de cet événement symbole de liberté, Europe Direct a organisé une série d'actions pour tous publics. Il s'agissait de parler de l'Union Européenne à travers ce qui a constitué une étape importante dans l'émancipation des Etats d'Europe de l'Est. Cette transition démocratique était **au cœur d'un débat sur le contexte et les enjeux de la chute du « mur de la honte », auquel a participé Françoise Castex, députée européenne.**

AUCH RÉCOMPENSÉE POUR SON PROGRAMME « SPORT ET SANTÉ »

Lundi 9 novembre - A Paris, au Sénat, la Ville d'Auch, représentée par son Maire, a été désigné **lauréate nationale des Trophées des Collectivités 2009,** dans la catégorie « Villes de 20 000 à 50 000 habitants », **pour la qualité et l'originalité de son programme « Sport et Santé ».** Son principe depuis 3 ans : inciter les citoyens à pratiquer une activité physique ou sportive et à adopter une bonne hygiène nutritionnelle par des animations (les Journées Sport et Santé, les dimanches sportifs), de l'information et des actions de sensibilisation.

SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Du 12 au 19 novembre - A l'occasion de la 5e édition de la Semaine de la solidarité internationale **organisée à Auch par le collectif JOSI 32,** les associations et ONG gersoises ont expliqué leur engagement sur le thème « Le monde bouge et vous ? ». Leur objectif était clair : faire connaître aux Auscitains **l'implication d'autres gersois dans des actions de solidarité internationale** en suscitant pourquoi pas quelques vocations auprès notamment des écoliers et des lycéens accueillis le vendredi à la salle des Cordeliers.

TÉLÉTHON 2009

Les 4 et 5 décembre - Démonstrations d'arts martiaux, balades en tacots, course pédestre, « scène ouverte »… l'élan de solidarité impulsé par **une cinquantaine d'associations et clubs sportifs locaux - dont l'action a été coordonnée par l'OMS -** a revêtu de multiples formes pour faire appel à la générosité des Auscitains. La salle du Mouzon, qui n'a pas désempli durant deux jours, a été le centre névralgique de cette édition 2009 qui, malgré une mobilisation de tous les instants, a vu la somme collectée faire chaud aux cœurs mais être revue à la baisse, comme sur le plan national.

MARCHÉ DE NOËL

Du 18 au 21 décembre - La Maison de Gascogne accueillait le traditionnel Marché de Noël, organisé par **l'Association Promotion Expansion des Produits de Gascogne.** De nombreux exposants (producteurs locaux, artisans de métiers d'art…) ont proposé des idées de cadeaux plus originales les unes que les autres. Les associations humanitaires locales étaient fidèles au rendez-vous du « **Noël de la solidarité** » et plusieurs animations avaient été préparées pour les enfants : rencontres avec le Père Noël, spectacle de la chorale de l'école Guynemer, conte en images « Mama Mitti » par l'UNICEF…

Quelques dates à retenir…

BRADERIE D'HIVER
Du 5 au 7 février à la Maison de Gascogne.
Organisée par l'Association
des Commerçants et Artisans d'Auch.
Tél. 05 62 63 13 69.

CARNAVAL GASCON
- **Mardi 2 février :** Prise des clés à la Mairie, dégustation de crêpes !
- **Dimanche 14 février** à partir de 11h30 : Triomphe de Carnaval.
Défilé et Proclamation (place de la cathédrale) à partir de 15h. En soirée, Taure de huèc, grand dîner et bal gascon aux Cordeliers.
- **Mardi 16 février** : capture du roi, procès sur la grand place, crémation aux allées d'Etigny et bal gascon aux Cordeliers.
- **Jeudi 11 mars** : Carnaval des Enfants avec la prise des clés en Mairie à 14h.
Préparation du carnaval : ateliers de danse, de théâtre… Institut d'Estudis Occitans, place Puits de Mothe à Auch.
Organisé par l'association
Hier et Aujourd'hui en Gascogne.
Rensenseignement le vendredi après-midi et le samedi matin au 05 62 61 88 08.

OSMOSEA
Dimanche 14 mars,
au stade Jacques Fouroux.
Marche et course organisées
par l'association Osmoséa
au profit de la lutte contre le cancer du sein.
Rens. 05 62 60 03 89 ou 06 77 18 19 82.

SALON DU CHOCOLAT
Du 5 au 7 mars à la Maison de Gascogne.
Organisé par l'association des Commerçants et Artisans d'Auch.
Le parrain de cette édition est Franck Fresson, meilleur ouvrier de France.
Au programme : des dégustations,
des conférences, une peinture gourmande
sans oublier la fontaine géante.
Tél. 05 62 63 13 69.

BOURSE D'ECHANGES
Les 6 et 7 mars au Mouzon.
Organisée par le Tacot'Club Gascon.
Tél. 06 08 16 43 77.

SEMI-MARATHON
Dimanche 21 mars.
Seissan-Auch (départ à 10h)
et Boucagnières-Auch (départ à 9h30).
Organisés par l'Athlétic Club Auscitain.
Tél. 05 62 63 07 46.

SALON DES BOUQUINISTES
Dimanche 18 avril, de 8h à 18h, sous la halle aux Herbes.Organisé par l'association Hier et Aujourd'hui en Gascogne.
Tél. 05 62 61 88 08.

Expression des groupes politiques représentés au conseil municipal

En application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé aux groupes composant le Conseil Municipal. Les textes publiés dans cet espace relèvent de la seule responsabilité des groupes signataires.

GROUPE Socialiste & Républicain

Menaces sur la démocratie locale

Une réforme n'a d'intérêt que si elle transforme ce qui ne fonctionne pas, tout en renforçant ce qui marche bien. Or, la suppression de la taxe professionnelle comme la réforme de l'organisation territoriale, actuellement en discussion au Parlement, menacent les acquis positifs de la décentralisation sans présenter d'avancées réelles en terme d'efficacité.

La suppression de la taxe professionnelle conduira en effet à l'asphyxie financière des collectivités locales tout en opérant un transfert de fiscalité injuste et injustifié des entreprises vers les ménages. A titre d'exemple, le produit de cette taxe perçue par le Grand Auch est deux fois plus important que celui de la taxe d'habitation. Sa suppression fragilisera aussi le lien entre les entreprises et les territoires qui n'auront plus intérêt à les accueillir.

Quant à la réforme de l'organisation territoriale, elle prévoit de limiter la possibilité, pour les départements et les régions, de participer financièrement à des projet d'intérêt communal ou de soutenir, même modestement, les associations locales, sociales, sportives, culturelles… qui, grâce à l'action d'animateurs bénévoles, se dévouent pour nos concitoyens. La fin des co-financements sera catastrophique pour les moyennes et petites communes qui ne disposent pas de moyens suffisants pour financer seules leurs réalisations.

Ces orientations font courir un risque de paralysie de l'action publique locale et de recentralisation du pouvoir. La décentralisation, fondée sur les principes de proximité et de responsabilité devrait, au contraire, être consolidée, afin que les collectivités locales qui sont les architectes du cadre de vie de nos concitoyens, puissent rester les garantes des investissements nécessaires pour le futur.

La décentralisation opérée par la gauche a représenté une conquête démocratique décisive. Grace à elle, la France est passée du jacobinisme technocratique à une démocratie territoriale de proximité. Dans ce processus, la qualité de la gestion publique a été améliorée. Les collectivités ont mis en place des services publics performants pour un coût qui reste maîtrisé. Les collectivités sont mieux gérées et beaucoup moins endettées que l'Etat alors qu'elles assurent plus de 70% de l'investissement public. La décentralisation, c'est plus de démocratie, plus de proximité et plus d'efficacité.

GROUPE Communiste

Non à la réforme territoriale

Le débat d'orientations budgétaires et la préparation du budget 2010 se déroulent dans un climat d'incertitude et de manque de visibilité.

Le projet de loi de réforme territoriale engage un processus d'élimination des acquis historiques de notre organisation territoriale. Quatre projets de lois sont déposés concernant la création de conseillers territoriaux, la durée des mandats des conseillers régionaux, la création d'un conseil des collectivités territoriales, et enfin un projet global de réforme dont le vote sera soumis au Sénat et à l'Assemblée avant juillet 2010.

A cela s'ajoutent la mise en œuvre de la RGPP (réforme générale des politiques publiques), la politique de privatisation des services publics (La Poste, France Télécoms, EDF-GDF, Air France), le projet de loi des finances avec la suppression de la taxe professionnelle, qui représentait 50% des recettes fiscales des communes.

Cette mesure financière est une atteinte à la démocratie : dès l'instant où les collectivités locales ne maîtrisent pas leurs recettes, elles seront placées sous tutelle car les ressources dépendront significativement de la volonté de l'Etat.

La deuxième atteinte démocratique concerne l'expression du peuple. Les populations vont être éloignées des centres de décision.

En réduisant le champ d'intervention des collectivités territoriales, la réforme impactera le statut du personnel territorial et de la fonction publique.

Nous avons d'autres choix à opposer à un tel carnage. Les habitants de la cité sont concernés par ces réformes, ils doivent faire entendre leur désir de participer aux décisions qui les concernent et de préparer l'avenir.

GROUPE Auch ensemble autrement

Vœux 2010,

Traditionnels, pleins de bonnes intentions, beaucoup de bonnes résolutions, remplis d'espoirs, autant de mots pour dire ou décrire ce que peuvent être les vœux au seuil d'une nouvelle année.

Ces mots seraient-il creux ? dommage.
Ces mots ne seraient-ils que prétexte à politesse ?oh non …

Alors, Auscitaines, Auscitains, que vous dire qui ne soit sincère en ce début d'entrée dans la deuxième dizaine (déjà) de notre XXI siècle.

Au moment où nous avons tous besoin d'un regard attentionné sur notre vie quotidienne, comment ne pas demander à ceux que vous avez élus et qui, forts de leur majorité (c'est le propre de la démocratie), gèrent notre ville, qu'ils le fassent avec beaucoup plus de rigueur financière dans ce qui nous touche tous, entre autre, les impôts et l'eau potable (ressource indispensable). Comme l'an passé, nous demanderons la non AUGMENTATION de ces deux ponctions importantes de nos revenus familiaux. En effet à quoi sert-il d'augmenter ces charges s'il faut ensuite aider ceux qui ne s'en sortent pas, par l'attribution d'aides sous quelque forme que ce soit.

C'est bien connu, l'argent ne fait pas le bonheur, mais demandez à ceux qui en manquent et nous en reparlerons.

Auscitaines, Auscitains, soyez sûrs que toutes nos décisions d'élus sont prises, au-delà des clivages politiques dans le seul et unique but de votre mieux-être.

Nous souhaitons que 2010 soit pour vous une année pleine de satisfactions autour des vraies valeurs de la famille, socle indispensable à un épanouissement de notre vie de citoyen.

GROUPE Auch, la Vie

Depuis bientôt deux années, notre groupe s'est donné dans l'intérêt de tous une double mission:
- pousser une majorité municipale longtemps peu active qui a laissé la ville prendre du retard par rapport à de nombreuses villes de taille comparable, et ce malgré un niveau d'imposition supérieur.
- inciter le Maire à donner à cette ville un vraie dynamique par une politique d'ouverture aux jeunes professionnels libéraux, par une politique culturelle plus vivante, par la création d'un centre ville lieu de vie induisant une politique d'innovation et pas seulement par des aménagements matériels. Evoluer, ce n'est pas refaire un escalier ou une place c'est déjà donner un nouvel élan à la jeunesse et à l'initiative privée dans une ville qui vieillit et où la part des activités publiques est prédominante.
Sur le 1er point nous avons obtenu un 1er résultat puisque en 2009 il y a eu augmentation des investissements et hausse des taux des impôts limitée à 1% contre 2 % les années passées soit une baisse de 50% !
Malheureusement sur le 2ème point nous ne sommes pas encore parvenus à être entendus. Le Maire en effet est hostile à toute suggestion et n'écoute ni les propositions de notre groupe, ni d'ailleurs les attentes du personnel municipal comme un conflit récent en témoigne.
2010 devra donc être pour notre groupe d'opposition municipale une nouvelle année de combat pour davantage de démocratie locale.
Et s'il le faut, chaque fois que la démocratie locale sera bafouée, nous nous opposerons avec force. Nous l'avons déjà fait et nous le referons pour défendre les auscitains qui rejettent la politisation de la majorité municipale. Politisation excessive en particulier par la critique systématique de la politique gouvernementale, alors que 2010 sera une année record en termes de subventions encaissées par la ville. Ou encore par le fait qu'à toute suggestion de l'opposition la réponse est toujours la même :»Ce que nous faisons est bien et on ne peut faire mieux». Malgré cela, nous présentons à tous les auscitaines et auscitains nos meilleurs voeux à l'aube de cette nouvelle année.

GROUPE Alternatif

Une « réforme » porteuse de tous les dangers

Tous nos vœux les plus sincères à chacun(e) d'entre vous pour l'année 2010. Cette nouvelle année va soumettre les collectivités locales à rude épreuve avec les deux changements majeurs qui auront de lourdes conséquences pour leurs finances et pour leurs projets.

Tout d'abord, avec la suppression de la TP (1), elles auront un challenge à relever, tant leurs ressources fiscales sont menacées à l'avenir, pour répondre aux besoins des populations tant en équipements qu'en services. La suppression de la TP (1) sur les entreprises (équipements et biens matériels), une des principales ressources des collectivités, représentera en 2010 un cadeau de 12 milliards d'euros qui va profiter surtout aux grands groupes. Cet allègement pour ces derniers constituera d'autant un alourdissement pour les ménages.

Ensuite, la suppression de la clause de compétence générale programmée dans la réforme Balladur pour les départements et les régions, afin d'éviter les financements croisés, ne peut que conduire les communes à revoir à la baisse tous leurs projets d'équipements.

En effet, cette suppression, si elle avait existé, elle priverait la ville d'Auch de deux projets importants : création du CIRC (2) sur la caserne Espagne et l'installation de l'entreprise « JCB aéro » avec plusieurs centaines d'emplois à terme. Pour ne prendre que le premier dont le coût est de 5,2 millions d'euros, il a été financé à 75 % par le département, la région et l'état, grâce à la clause de compétence générale.

Sans cette dernière, Auch devrait doubler la mise : 2,6 millions d'euros au lieu de 1,3 million. Qu'en sera-t-il pour les petites communes ? Seront-elles condamnées à ne plus investir ? Un des buts de cette « réforme » n'est-il pas de réduire les dépenses publiques des collectivités locales pour mieux respecter les critères de Maastricht tout en laissant exploser le déficit de l'état central (baisse des recettes liées aux avantages fiscaux envers les plus fortunés) ?

(1) TP : Taxe professionnelle
(2) CIRC : Centre d'innovation et de recherche des arts du cirque

GASCONHA

l'histoire du costume en Gascogne au XIX[e] siècle

Nouvelle présentation
des collections d'art
& traditions populaires
de Gascogne

4, place Louis Blanc
32000 AUCH
05 62 05 74 79
musee@mairie-auch.fr
www.mairie-auch.fr

Ouverture tous les jours
- d'avril à octobre
de 10h à 12h & de 14h à 18h
- de novembre à mars
de 14h à 17h
sauf samedi & dimanche
de 10h à 12h & de 14h à 17h
fermé les jours fériés

MUSEE DES JACOBINS

Culture Communication
Direction régionale des affaires culturelles Midi-Pyrénées

AUCH